

TANGER MED



**RAPPORT
FINANCIER
DU PÔLE
PORTUAIRE
2020**

I. PRÉSENTATION DU PÔLE PORTUAIRE TANGER MED

Tanger Med est un hub logistique mondial situé sur le Détroit de Gibraltar et connecté à plus de 180 Ports mondiaux, offrant des capacités de traitement pour 9 millions de conteneurs, 7 millions de passagers, 700 000 camions et 1 million de véhicules.

Tanger Med constitue une plateforme industrielle pour plus de 1 100 entreprises qui représentent un volume d'affaires annuel à l'export de 59 milliards de dhs dans différents secteurs tel que l'automobile, l'aéronautique, la logistique, le textile et le commerce.

Tanger Med est un pont maritime liant l'Europe à l'Afrique, distant de 14 km, grâce au port dédié pour les flux de camions pour l'import/export, et pour les véhicules et les passagers.

Plus qu'un port, Tanger Med est une plateforme intégrée, connectée à un réseau de transport multimodal (liaisons ferroviaires, autoroutes et voie express) pour le traitement des flux conteneurisés, rouliers, ferroviaire pour le transport des marchandises et des personnes.

Tanger Med constitue ainsi un hub logistique pour des acteurs internationaux visant l'optimisation de leurs opérations logistiques d'export et de distribution régionale pour les marchés d'Europe, d'Afrique et d'Amérique.

Le pôle Portuaire du groupe TMSA englobe la société TMPA chargée de l'exploitation du Port Tanger Med 1 et du Port Passagers et Rouliers, ainsi que la société TM2 porteuse du projet Tanger Med 2.



II. FAITS MARQUANTS

BILAN DE L'ACTIVITE PORTUAIRE



81 M de tonnes de marchandises traitées en 2020



5,77 M de conteneurs EVP manutentionnés à fin 2020, soit une progression de +20%



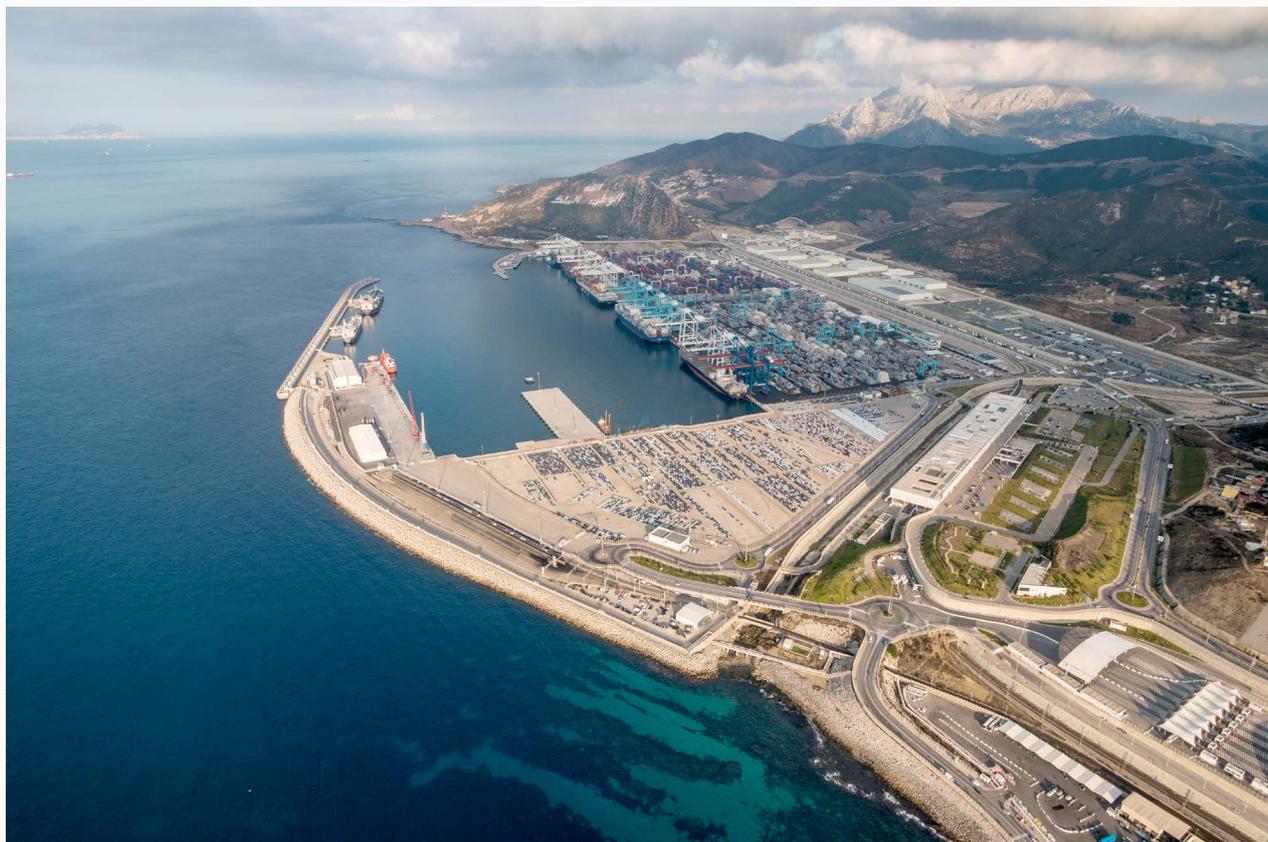
358 175 véhicules ont été manutentionnés sur les deux terminaux à véhicules en 2020, en baisse de -28%



357 331 camions TIR ont été traités en 2020, (niveau semblable par rapport à 2019)



9 702 navires ont accosté au port Tanger Med, dont 4 306 navires de commerce



COVID - 19

- Tanger Med a apporté une contribution de 300 Millions de dhs au Fonds Spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus
- Dans le contexte de la Covid 19, l'autorité portuaire Tanger Med a mis en œuvre son plan de continuité d'activité et a pris les dispositions sanitaires nécessaires en conformité avec les recommandations du Ministère de la Santé et de l'Organisation Mondiale de la Santé
- L'ensemble des services du port Tanger Med sont restés opérationnels pour assurer les escales maritimes dans les meilleures conditions
- Les activités portuaires se sont poursuivies normalement, notamment le trafic de conteneurs en import/export et en transbordement, les flux de camions TIR en import/export, le trafic du urac liquide et solide

CLASSEMENTS INTERNATIONAUX

- 1^{er} port à conteneurs en Méditerranée
- Leadership confirmé en Afrique pour la 4^{ème} année consécutive

ACTIVITES PORTUAIRES

- Accueil du mother vessel MSC MINA au terminal à conteneurs 1, dernière génération des portes conteneurs d'une capacité de 23 656 EVP
- Nouveaux services maritimes au port Tanger Med (Cape Town via le service WAF1, Gênes et Livourne via le service ITTAMAR)
- Dépassement de la barre de plus de 500 000 conteneurs manutentionnés par mois à 5 reprises en 2020, avec un nouveau record établi durant le mois de novembre de 553 164 conteneurs EVP traités
- Le terminal à conteneur TC3 reçoit son premier navire test en conditions réelles
- Nouvelles lignes maritimes pour les trafics des camions TIR et passagers : Tanger Med – Barcelone opérée par Suardiaz, et Tanger Med – Marseille opérée par La Méridionale

ACTIVITES LOGISTIQUES

- Installation des 3PL Gefco et Ceva Logistics à la zone logistique de Tanger Med
- Décathlon renforce son service e-commerce depuis la zone logistique de Tanger Med

POURSUITE DE LA DIGITALISATION DE TANGER MED ET RENFORCEMENT DU PORT COMMUNITY SYSTEM

- Dématérialisation à travers le Port Community System des certificats d'exportations agroalimentaires, de la déclaration sommaire d'entrée (MRN), du bon de sortie et du process achats
- Dématérialisation des bulletins de sortie de Medhub

PARTENARIATS INTERNATIONAUX

- Tanger Med s'est associé à l'initiative des plus grands ports au monde pour garantir la continuité des chaînes logistiques internationales
- Collaboration entre les autorités portuaires de Tanger Med et Baie d'Algesiras : continuité des opérations import/export à travers le Détroit
- Accord de partenariat entre l'autorité portuaire de Hambourg et l'autorité portuaire de Tanger Med

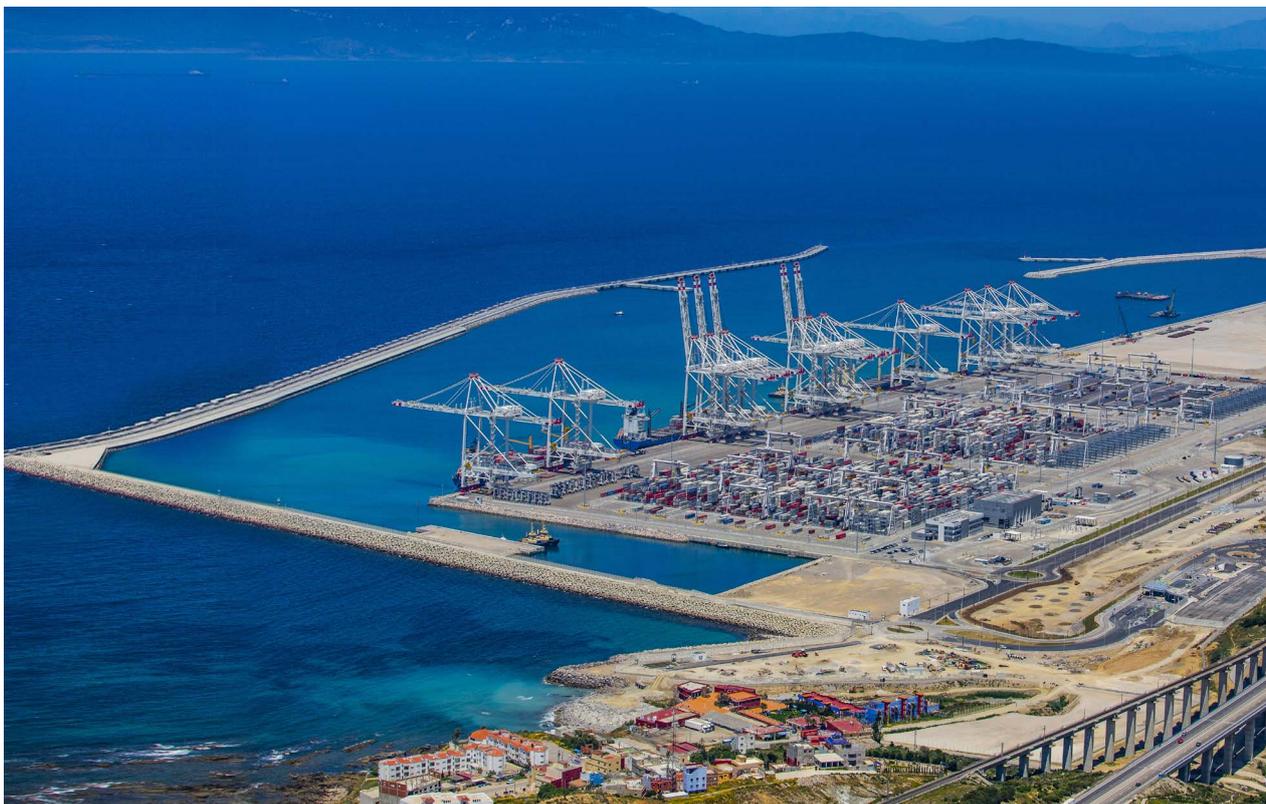
RENCONTRES AVEC LES OPERATEURS « TANGER MED TALKS »

Plusieurs rencontres digitales ont été organisées sous le thème :

- « Digitalisation des opérations portuaires et logistique, au service du renforcement de la compétitivité des opérateurs »
- « Facilitation des procédures : accélérateur du développement de l'export agroalimentaire au Maroc »
- « Les nouvelles orientations des chaînes de valeur : défis et opportunités pour les exportateurs marocains » organisé en partenariat avec l'Asmex

CERTIFICATIONS

- Renouvellement du label « ECOPORTS - PERS » du complexe portuaire Tanger Med délivré par l'organisme international European Sea Ports Organization «ESPO»
- Tanger Med obtient le label «SAFEGUARD» délivré par «Bureau Veritas»



III. COMPTES CONSOLIDÉS

ETATS DE SYNTHÈSE DES COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ ACTIF AU 31.12.2020

EN MILLIERS DE DHS

ACTIF	Au 31.12.2020	AU 31.12.2019
ACTIF IMMOBILISÉ	19 045 625	19 341 752
• Écart d'Acquisition	-	-
• Immobilisations Incorporelles	20 174	12 068
• Immobilisations Corporelles	18 968 933	19 287 122
• Immobilisations Financières	44 795	44 795
• Actif d'Impôts Différés	11 722	-2 233
• Titres mis en équivalence	-	-
ACTIF CIRCULANT	1 404 644	1 154 303
• Stocks encours	6 013	6 187
• Clients et comptes rattachés	523 903	478 556
• Autres créances et comptes de régularisation	106 676	72 287
• Valeurs mobilières de placement	430 000	143 943
• Trésorerie et équivalents de trésorerie	338 052	453 330
TOTAL DE L'ACTIF	20 450 269	20 496 056

BILAN CONSOLIDÉ PASSIF AU 31.12.2020

EN MILLIERS DE DHS

PASSIF	Au 31.12.2020	AU 31.12.2019
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	6 429 409	6 097 283
• Capital	1 800 000	1 800 000
• Primes	750 000	750 000
• Réserves consolidées	3 271 744	2 799 004
• Résultat net part Groupe	607 666	748 278
INTERETS MINORITAIRES	2 518 358	2 439 915
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	93 530	71 497
DETTES	11 408 972	11 887 362
• Emprunts et dettes financières	10 794 175	11 058 108
• Fournisseurs et comptes rattachés	-	-
• Autres dettes et comptes de régularisation	302 459	547 020
• Impôts Différés Passif	312 338	282 046
• Trésorerie-Passif	-	188
TOTAL DU PASSIF	20 450 269	20 496 056

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31.12.2020
EN MILLIERS DE DHS

• Chiffre d'affaires	2 418 078	2 388 902
• Autres produits d'exploitation	11 618	39 068
• Achats consommés	566 816	605 238
• Charges de personnel	91 736	88 307
• Autres charges d'exploitation	-	-
• Impôts et taxes	1	11
• Dotation d'exploitation	627 444	626 756
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 143 699	1 107 657
• Charges et produits financiers	-175 187	-353 482
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	968 511	754 176
• Charges et produits non courants	-228 129	-4 144
• Impôts sur les résultats différés	-13 955	4 927
• Impôts sur le résultat	68 268	80 681
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	686 070	664 423
• Quote-part dans les résultats des entreprises incluses par mises en équivalence	-	-
• Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	686 070	664 423
RESULTAT MINORITAIRE	78 404	-83 855
RESULTAT NET PART GROUPE	607 666	748 278
RESULTAT NET CONSOLIDE PAR ACTION EN DIRHAMS	33,76	41,57

Le Pôle Portuaire enregistre un excédent brut d'exploitation de 1 760 MDhs, en progression de 4% par rapport à l'exercice 2019 et ce grâce à la croissance des activités opérationnelles du port Tanger Med 2 (+123%). Il a enregistré également un résultat net consolidé de 608 MDhs (la baisse est expliquée par l'intégration totale de la contribution de 300 MDhs dont 200 Mdhs directement par TPA au Fonds Spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus).

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ AU 31.12.2020
EN MILLIERS DE DHS

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	Au 31.12.2020	Au 31.12.2019
Résultat net des sociétés intégrées	686 070	664 423
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	528 547	-
* Dotations nettes consolidées	686 581	612 655
* Reprises nettes consolidées	-65 086	9 429
* Variation des impôts différés	-13 955	4 927
* Plus ou moins values de cession nettes d'impôt	3 715	-16 479
* Ecart de conversion	-82 707	-741
* Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	1 214 617	1 255 356
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-640 498	490 918
Flux net de trésorerie généré par l'activité	574 119	1 746 274
Acquisitions d'immobilisations, nettes d'impôt	-297 363	-748 344
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	-	1 523
Variation immobilisations financières	-	2 499
Incidence des variations de périmètre	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-297 363	-744 322
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-210 271	-210 271
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-100 229	-100 229
Subvention d'investissement	35 000	38 409
Augmentations du capital en numéraire	-	-
Emissions d'emprunts	1 877 041	462 516
Remboursement d'emprunts	-1 993 388	-960 443
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-391 847	-770 019
Variation de trésorerie	-115 090	231 934
Trésorerie d'ouverture	453 142	221 208
Trésorerie de clôture	338 052	453 142
Incidence des variations des monnaies étrangères	-	-
Variation de trésorerie	-115 090	231 934

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
EN MILLIERS DE DHS

	CAPITAL	PRIMES	RÉSERVES CONSOLIDÉES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	ÉCART DE CONVERSION	AUTRES		TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
						TITRES DE L'ENTREPRISE CONSOLIDÉE	TOTAL AUTRES	
Situation au 31-12-2018	1 800 000	750 000	4 537 056	797 745				7 884 801
Affectation du résultat 2018			797 745	-797 745				-
Distribution par l'entreprise consolidante			-310 500					-310 500
Résultat consolidé 2019				664 423				664 423
Correction des subventions d'investissement			293 682					293 682
Correction des IDA TM2			4 121					4 121
Autres			671					671
Situation au 31-12-2019	1 800 000	750 000	5 322 774	664 423				8 537 197
Affectation du résultat 2019			664 423	-664 423				-
Distribution par l'entreprise consolidante			-310 500					-310 500
Résultat consolidé 2020				686 070				686 070
Correction des subventions d'investissement			35 000					35 000
Situation au 31-12-2020	1 800 000	750 000	5 711 697	686 070				8 947 767

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Société	Activité	% détention capital	Méthode de consolidation
TMPA	Gestion portuaire		Société Mère
TM2	Gestion portuaire	50%	Intégration globale

VALIDATION DU PÉRIMÈTRE

Absence de variation du périmètre de consolidation entre 2019 et 2020

Le pourcentage de participation de TMPA dans le capital de TM2 n'a pas varié entre 2019 et 2020

PRINCIPES ET RÈGLES DE CONSOLIDATION

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés sont établis conformément aux Normes Marocaines telles que prescrites par le Conseil National de Comptabilité dans son avis n°5.

DATES DE CLÔTURE

Les Sociétés TMPA et TM2 clôturent leurs comptes respectivement au 30 juin et au 31 décembre.

MÉTHODE DE CONSOLIDATION

La société contrôlée de manière exclusive est intégrée globalement.

PRINCIPAUX RETRAITEMENTS

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels retraités selon les Normes Marocaines. Ces retraitements portent sur :

- Les écarts de conversion
- Les provisions à caractère fiscal
- Les actifs en non-valeur
- Les subventions d'investissement
- Les résultats internes (Refacturation intragroupe)

PRINCIPALES RÈGLES D'ÉVALUATION

- Immobilisations incorporelles : elles se composent principalement des logiciels et licences enregistrés au bilan à leur coût d'acquisition et le fonds de commerce. Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans
- Immobilisations corporelles : elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production pour celles produites en interne. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées d'utilisations usuelles au Maroc
- Immobilisations financières : les titres de participation non consolidés sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. A la clôture de l'exercice, les moins-values, le cas échéant, font l'objet de provisions
- Subventions d'investissements : les subventions reçues par TMPA et sa filiale consolidée figurent au passif du bilan consolidé parmi les autres dettes
- Créances et dettes en monnaie étrangères : les gains latents et les pertes latentes de conversion sont pris en considération dans le compte de résultat
- Provisions réglementées : les écritures passées pour la seule application des législations fiscales sont éliminées dans les comptes consolidés

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé par le nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice.

COMPARABILITÉ DES COMPTES

Les données comparatives ont été retraitées et présentées selon les mêmes normes. Aucun changement n'est à relever.

ETAT DES CREANCES PAR ECHEANCE
EN MILLIERS DE DHS

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recourées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Org- Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	21	21		-				-
- Prêts immobilisés				-				-
- Autres créances financières	21	21		-				-
DE L'ACTIF CIRCULANT	653 745	174 074	467 257	-	385 597	-	59 381	-
- Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	2 174	2 174		-				-
- Clients et comptes rattachés	550 345	164 587	385 758	-	364 597			-
- Personnel				-				-
- Etat	12 413			-				-
- Compte d'associés				-				-
- Autres débiteurs	85 644	4 887	80 758	-	21 000		59 381	-
- Comptes de régularisation-actif	3 168	2 427	741	-				-

ETAT DES DETTES PAR ECHEANCE
EN MILLIERS DE DHS

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recourées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et org.Pub	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	3 186 307	2 973 971	212 336	-			300 000	-
- Emprunts obligataires	1 300 000	1 300 000	212 336	-				-
- Autres dettes de financières	1 886 307	1 673 971	-	-			300 000	-
DU PASSIF CIRCULANT	411 382	14 367	397 015	-	2 232	28 571	60 895	-
- Fournisseurs et comptes rattachés	264 255	5 211	259 044	-	2 232		14 219	-
- Clients créditeurs, avances et acomptes	1 998	-	1 998	-				-
- Personnel	16 834		16 834	-				-
- Organismes sociaux	315		315	-				-
- Etat	28 571		28 571	-		28 571	28 571	-
- Compte d'associés			0	-				-
- Autres créanciers	46 676		46 676	-			46 676	-
- Comptes de régularisation - Passif	52 934	9 156	43 778	-				-

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT
EN MILLIERS DE DHS

	Valeur nette au 31-12-2020	Valeur nette au 31-12-2019
Parts d'OPCVM DAT	430 000	43 943
Total	430 000	143 943

ENGAGEMENTS HORS BILAN
EN MILLIERS DE DHS

	"Montant au 31-12-2019"	Dotations	Reprises et sorties	"Montant au 31-12-2020"
Provisions pour risques	0	0	0	0
Provisions pour charges	71 497	83 082	61 050	93 530

ÉVOLUTION DES IMMOBILISATIONS

EN MILLIERS DE DHS

	Valeur brute au 31-12-2019	Augmentation	Diminution	Virements poste à poste	Cessions et sorties	Valeur brute au 31-12-2020
Écart d'acquisition						
Immobilisations incorporelles	77 598	14 435		4 289	4 289	92 032
Brevets marque droits et valeurs similaires	75 832	11 132		4 289	-	91 253
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	1 766	3 303			4 289	780
Immobilisations corporelles	22 445 733	282 928		93 899	93 899	22 728 660
Terrains						
Constructions	19 790 599	2 980		39 332	-	19 832 911
Installations techniques, matériel et outillage	443 792	3 997		42 394	-	490 183
Matériel de transport	9 654	1 329				10 983
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	148 483	13 371		12 174		174 027
Autres immobilisations corporelles	5 418	-				5 418
Immobilisations en cours (*)	2 047 788	261 251			93 899	2 215 139
Immobilisations financières	44 795	-			-	44 795
Titres de participation non consolidés						
Prêts immobilisés						
Autres créances financières	44 795					44 795
Titres mis en équivalence						
Total	22 568 125	297 363		98 188	98 188	22 865 488

ÉVOLUTION DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS

EN MILLIERS DE DHS

	Valeur brute au 31-12-2019	Augmentation	Diminution	Virements poste à poste	Cessions et sorties	Valeur brute au 31-12-2020
Écart d'acquisition						
Immobilisations en non valeurs						
Immobilisations incorporelles	65 529	6 329				71 858
Brevets marque droits et valeurs similaires	65 529	6 329				71 858
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	3 158 610	597 402				3 754 870
Terrains						
Constructions	2 760 235	544 463				3 304 698
Installations techniques, matériel et outillage	293 557	37 562		1 142		329 977
Matériel de transport	9 486	229				9 715
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	91 816	14 729				106 546
Autres immobilisations corporelles	3 516	419				3 935
Immobilisations en cours						
Immobilisations financières	3 158 610					
Titres de participation non consolidés						
Prêts immobilisés						
Autres créances financières						
Total	3 224 140	603 731	-	-	-	3 826 729

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

EN MILLIERS DE DHS

	Montant au 31-12-2019	Dotations	Reprises et sorties	Montant au 31-12-2020
Provisions pour risques	0	0	0	0
Provisions pour charges	71 497	83 082	61 050	93 530

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2020

Aux Actionnaires de la société
TANGER MED PORT AUTHORITY S.A
Zone Franche Ksar El Majaz Oued R'Mel
Commune Anjra, Route de Fnideq
Tanger

AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe TANGER MED PORT AUTHORITY, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 8 947 767 milliers de dirhams dont un bénéfice net consolidé de 607 666 milliers de dirhams.

Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 16 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états

financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clef identifiée	Notre réponse
<p><i>Reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux redevances variables de concession des activités de conception, construction, exploitation du terminal conteneurs ; aux droits nautiques et droits de port sur navires ; et aux droits de port sur marchandises</i></p> <p>En application des termes des documents de concession, le groupe TMPA concède au concessionnaire, le droit d'effectuer les opérations de conception, de financement, de réalisation et de mise en service du terminal à conteneurs à l'intérieur du périmètre de la concession, en contrepartie d'une redevance variable et fixe. La redevance variable est facturée en fonction du volume d'activité cumulé durant l'exercice.</p> <p>Les droits de port sur navires et les droits nautiques sont facturés pour tout navire franchissant les limites administratives du port.</p> <p>Les droits de port sur marchandises sont applicables aux conteneurs et font l'objet d'une facturation à l'unité EVP (équivalent vingt pieds) par type d'opération.</p> <p>En raison de leurs contributions dans le chiffre d'affaires total de la société et de leurs modalités de détermination, ces redevances et droits sont considérés comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif à la facturation des redevances de concessions, à la gestion des escales et aux droits de port ; • Tester les activités de contrôles clés mises en place par la direction pour fiabiliser les données utilisées pour la détermination des redevances et droits ; • Tester par sondage les modalités clés déterminant les redevances et droits et leurs calculs.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le

principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des

événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

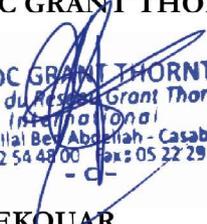
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 17 mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON


FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
International
47, Rue Allal Ben Abdellah - Casablanca
Tél: 05 22 54 48 00 Fax: 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT


DELOITTE AUDIT
M. Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C" - Ivoire 2, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Sakina Bensouda-Korachi
Associée

IV. COMPTES SOCIAUX TANGER MED PORT AUTHORITY (TMPA) S.A

BILAN ACTIF AU 31.12.2020

EN MILLIERS DE DHS

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	Brut	Amort & provisions	Net	Net
IMMOBILISATION EN NON VALEUR (A)	264 898	83 838	181 060	21 570
• Frais préliminaires				
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	264 898	83 838	181 060	21 570
• Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	91 779	71 646	20 133	12 016
• Immobilisations en recherche et développement				
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	91 000	71 646	19 354	10 250
• Fonds commercial				
• Autres immobilisations incorporelles	780		780	1 766
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	9 743 634	3 199 253	6 544 381	6 749 236
• Terrains				
• Constructions	8 946 561	2 754 072	6 192 489	6 422 706
• Installations techniques, matériel et outillage	450 991	325 515	125 476	143 445
• Matériel de transport	10 983	9 715	1 268	168
• Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	172 953	106 016	66 937	56 212
• Autres immobilisations corporelles	5 418	3 935	1 483	1 902
• Immobilisations corporelles en cours	156 728		156 728	124 803
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	2 550 321		2 550 321	2 550 321
• Prêts immobilisés				
• Autres créances financières	21		21	21
• Titres de participation	2 550 300		2 550 300	2 550 300
• Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)				4 037
• Diminution des créances immobilisées				
• Augmentations des dettes de financement				4 037
TOTAL I (A+B+C+D+E)	12 650 632	3 354 737	9 295 896	9 337 179
STOCKS (F)	6 013		6 013	6 187
• Marchandises				
• Matières et fournitures consommables	6 013		6 013	6 187
• Produits en cours				
• Produits interm. et produits resid.				
• Produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	653 745	160 313	493 432	425 197
• Fournis. débiteurs, avances et acomptes	2 174		2 174	353
• Clients et comptes rattachés	550 345	160 313	390 032	364 507
• Personnel				
• Etat	12 413		12 413	
• Comptes d'associés				
• Autres débiteurs	85 644		85 644	56 266
• Compte de régularisation actif	3 168		3 168	4 070
TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (H)	300 000		300 000	
ECART DE CONVERSION - ACTIF (I)	2 472		2 472	4 729
• (Eléments circulants)				
TOTAL II (F+G+H+I)	962 229	160 313	801 916	436 113
TRESORERIE - ACTIF	206 036		206 036	429 312
• Chèques et valeurs à encaisser				
• Banques, T.G & CP	206 016		206 016	429 274
• Caisses, régies d'avances et acc.réditifs	20		20	38
TOTAL III	206 036		206 036	429 312
TOTAL GENERAL I+II+III	13 818 898	3 515 050	10 303 848	10 202 604

BILAN PASSIF AU 31.12.2020
EN MILLIERS DE DHS

PASSIF		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES		
	- Capital social ou personnel ⁽¹⁾	1 800 000	1 800 000
	- moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé dont vers..		
	- Moins : Capital appelé		
	- Moins : Dont versé		
	- Prime d'émission, de fusion, d'apport	750 000	750 000
	- Ecart de réévaluation		
	- Réserve légale	180 000	167 816
	- Autres réserves		
	- Report à nouveau ⁽²⁾	3 038 817	2 532 503
- Résultats nets en instance d'affectation ⁽²⁾			
- Résultat net de l'exercice ⁽²⁾	679 975	828 999	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	6 448 793	6 079 317	
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	168 741	140 019	
- Subventions d'investissement	168 741	140 019	
- Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (Ajout)			
DETTES DE FINANCEMENT (C)	3 186 307	3 485 644	
- Emprunts obligataires	1 300 000	1 300 000	
- Autres dettes de financement	1 886 307	2 185 644	
DETTES DE FINANCEMENT (Ajout)			
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	77 414	14 717	
- Provisions pour charges	77 414	10 681	
- Provisions pour risques		4 037	
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	6 623	5 993	
- Augmentation des créances immobilisées			
- Diminution des dettes de financement	6 623	5 993	
TOTAL I (A+B+C+D+E)	9 887 878	9 725 690	
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	411 382	418 364	
- Fournisseurs et comptes rattachés	264 255	272 142	
- Clients créditeurs, avances et acomptes	1 998	4 218	
- Personnel	16 834	14 881	
- Organismes sociaux	115	124	
- Etat	28 571	34 388	
- Comptes d'associés			
- Autres créances	46 676	38 686	
- Comptes de régularisation - passif	52 934	53 924	
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	2 472	56 885	
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (H)	2 116	1 657	
- (Éléments circulants)			
TOTAL II (F+G+H)	415 971	476 906	
TRESORERIE PASSIF			
- Crédits d'escompte			
- Crédit de trésorerie			
- Banques (soldes créditeurs)		8	
TOTAL III		8	
TOTAL I+II+III	10 303 848	10 202 604	

LE TOTAL DU BILAN ENREGISTRE UNE HAUSSE DE 1% QUI S'EXPLIQUE COMME SUIT :

1 - Baisse de l'actif immobilisé de 41 MDhs qui s'explique principalement par l'effet combiné des éléments suivants :

- Enregistrement de la contribution au Fonds de solidarité pour la lutte contre la pandémie Covid-19 pour un montant de 200 MDhs dans les immobilisations en non valeurs
- Investissements de l'exercice 2020 pour un montant de 131 MDhs
- Dotation aux amortissements de l'exercice 2020 pour un montant de 378 MDhs

2 - Hausse des capitaux propres et assimilés de 398 MDhs qui résulte de la constatation du résultat net de l'exercice 2020 et des dividendes distribués pour 310 MDhs

3 - Baisse des dettes de financement de 300 Mdhs due aux remboursements effectué au cours de 2020

COMPTE DES PRODUITS ET DES CHARGES HT AU 31.12.2020
EN MILLIERS DE DHS

	OPÉRATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4	
	PROPRES À L'EXERCICE 1	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS 2			
EXPLOITATION	I. PRODUITS D'EXPLOITATION				
	• Ventes de marchandises				
	• Ventes de biens et services produits	1 876 494		1 876 494	2 031 923
	• Chiffres d'affaires	1 876 494		1 876 494	2 031 923
	• Variation de stock de produits				
	• Immobilisations produites pour l'Esep/elle-même				
	• Subvention d'exploitation				
	• Autres produits d'exploitation	54 073		54 073	16 203
	• Reprises d'exploitation; transfert de charges	4 204		4 204	32 599
	TOTAL I	1 934 771		1 934 771	2 080 725
EXPLOITATION	II. CHARGES D'EXPLOITATION				
	• Achats revendus de marchandises				
	• Achat consommables de matières et de fournitures	358 989		358 989	363 788
	• Autres charges externes	173 668		173 668	183 596
	• Impôts et taxes	1		1	1
	• Charges de personnel	90 309		90 309	83 864
	• Autres charges d'exploitation				
• Dotations d'exploitation	361 542		361 542	362 206	
TOTAL II	984 508		984 508	993 455	
EXPLOITATION	III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				
			950 263	1 087 270	
FINANCIER	PRODUITS FINANCIERS				
	• Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
	• Gains de change	27 784		27 784	15 062
	• Intérêts et autres produits financiers	5 248		5 248	13 927
	• Reprises financières; transfert de charges	8 765		8 765	14 566
	TOTAL IV	41 797		41 797	43 556
	CHARGES FINANCIERES				
	• Charges d'intérêts	165 637		165 637	195 486
	• Pertes de changes	12 936		12 936	29 050
	• Autres charges financières				
• Dotations financières	2 472		2 472	8 765	
TOTAL V	181 045		181 045	233 302	
FINANCIER	RESULTAT FINANCIER (IV - V)				
			-139 248	-189 746	
FINANCIER	RESULTAT COURANT (III + VI)				
			811 015	897 524	

1) Variation de stocks : stocks final - stocks initial ;augmentation (+) ;diminution (-)

2) Achats revendus ou consommables : achats - variation de stocks.

COMPTE DES PRODUITS ET DES CHARGES HT (SUITE)
EN MILLIERS DE DHS

	OPÉRATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4	
	PROPRES À L'EXERCICE 1	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS 2			
VII.	RESULTAT COURANT (Report)		811 015	897 524	
VIII.	PRODUITS NON COURANTS				
	• Produits des cessions d'immobilisations			1 523	
	• Subventions d'équilibre				
	• Reprises sur subventions d'investissement	6 278		6 278	6 261
	• Autres produits non courants	8 308		8 308	33 474
	• Reprises non courantes; transferts de charges				
TOTAL VIII	14 586		14 586	41 258	
IX.	CHARGES NON COURANTES				
	• Valeurs nettes d'amort. des Immo cédées	3 715		3 715	782
	• Subventions accordées	25 700		25 700	22 100
	• Autres charges non courantes	6 020		6 020	2 967
	• Dotations non courantes aux amortiss et provision	41 923		41 923	3 252
TOTAL IX	77 358		77 358	29 102	
X.	RESULTAT NON COURANT (VIII- IX)		-62 771	12 157	
XI.	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ X)		748 243	909 680	
XII.	IMPOTS SUR LES RESULTATS		68 268	80 681	
XIII.	RESULTAT NET (XI - XII)		679 975	828 999	
XIV.	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)		1 991 154	2 165 538	
XV.	TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)		1 311 179	1 336 539	
XVI.	RESULTAT NET (XIV - XV)		679 975	828 999	

La baisse du chiffre d'affaires de 8% par rapport à l'exercice précédent est expliqué principalement par l'arrêt de l'activité passagers depuis le mois de mars 2020 ainsi que le ralentissement de l'activité d'import/export industriels dus à la crise COVID.

L'amélioration du résultat financier s'explique principalement par la baisse des charges d'intérêts sur emprunts suite aux remboursements de la période.

La contribution de TMPA de 200 MDhs au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Covid-19 est reclassée dans les immobilisations en non valeurs conformément à l'avis n°13 du CNC, soit une dotation de 40 MDhs (Répartition sur 5 ans)

ETAT DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (E.S.G)

TABEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T.F.R)

		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
I	1	Ventes de marchandises (en l'etat)	
	2	- Achats revendus de marchandises	
		= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	
II		+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	2 031 923
	3	Ventes de biens et services produits	2 031 923
	4	Variation de stocks de produits	
III	5	Immobilisations produites par l'Esé pour elle même	
		- CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	547 384
IV	6	Achats consommés de matières et fournitures	363 788
	7	Autres charges externes	183 596
		= VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)	1 484 539
V	8	+ Subventions d'exploitation	
	9	- Impôts et taxes	1
	10	- Charges de personnel	83 864
		= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E) OU INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION (I.B.E)	1 400 673
VI	11	+ Autres produits d'exploitation	16 203
	12	- Autres charges d'exploitation	
VII	13	+ Reprises d'exploitation: transfert de charges	32 599
VIII	14	- Dotations d'exploitation	362 206
IX		= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	1 087 270
		RESULTAT FINANCIER	-139 248
		= RESULTAT COURANT (+ ou -)	897 524
		RESULTAT NON COURANT (+ ou -)	12 157
	15	- Impôts sur les résultats	80 681
X		= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	828 999

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
I	1	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	
		* Bénéfice +	828 999
		* Perte -	
	2	+ Dotations d'exploitation	348 534
	3	+ Dotations financières	4 037
	4	+ Dotations non courantes	
	5	- Reprises d'exploitation	9 429
	6	- Reprises financières	11 830
	7	- Reprises non courantes (2)(3)	6 261
	8	- Produits des cessions d'immobilisation (1)	1 523
	9	+ Valeurs nettes des immobilisations cédées	782
I		CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	1 153 308
II	10	- Distributions de bénéfices	310 500
		AUTOFINANCEMENT	842 808

TABLEAU DE FINANCEMENT

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

EN MILLIERS DE DHS

I. Synthèse des masses du bilan

MASSES	EXERCICE A	EXERCICE PRÉCÉDENT B	VARIATIONS (A-B)	
			Emplois C	Ressources D
1 Financement Permanent	9 887 878	9 725 690	-	162 187
2 Moins actif immobilisé	9 295 896	9 337 179	-	41 284
3 = Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	591 982	388 511	-	203 471
4 Actif circulant	801 916	436 113	365 804	-
5 Moins passif circulant	415 971	476 906	60 935	-
6 = Besoin de Financement global (4-5) (B)	385 946	-40 793	426 739	-
7 TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B	206 036	429 304	-	223 268

II. Emplois et ressources

I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
* AUTOFINANCEMENT (A)	-	807 438	-	842 808
+ Capacité d'autofinancement	-	1 117 938	-	1 153 308
- Distributions de bénéfices	-	310 500	-	310 500
* CESSIONS ET REDUCTIONS	-	-	-	4 022
D'IMMOBILISATIONS (B)	-	-	-	-
+ Cessions d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
+ Cessions d'immobilisations corporelles	-	-	-	1 523
+ Cessions d'immobilisations financières	-	-	-	-
+ récupérations sur créances immobilisées	-	-	-	2 499
* AUGMENTATION DES CAPITAUX	-	35 000	-	178
PROPRES ET ASSIMILES (C)	-	-	-	-
+ Augmentation du capital, apports	-	-	-	-
+ Subventions d'investissement	-	35 000	-	178
AUGMENTATION DES DETTES	-	-	-	-
DE FINANCEMENT (D)	-	1 442 053	-	3 848
(nettes de primes de remboursement)	-	1 442 053	-	3 848
TOTAL RESSOURCES STABLES	-	-	-	-
(A+B+C+D)	-	2 284 491	-	850 856
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)	-	-	-	-
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS	-	-	-	-
D'IMMOBILISATIONS (E)	131 908	-	127 591	-
+ Acquisitions d'immobilisations incorpor.	14 435	-	7 845	-
+ Acquisitions d'immobilisation corporelles	117 473	-	119 746	-
+ Acquisitions d'immobilisation financières	-	-	-	-
+ Augmentation des créances immob.	-	-	-	-
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX	-	-	-	-
PROPRES (F)	-	-	-	-
* REMBOURSEMENTS DES DETTES	1 736 723	-	710 827	-
DE FINANCEMENT (G)	-	-	-	-
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	212 388	-	2 053	-
TOTAL II - EMPLOIS STABLES	-	-	-	-
(E+F+G+H)	2 081 020	-	840 471	-
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT	-	-	-	-
GLOBAL (B.F.G)	426 739	-	-	233 037
IV VARIATION DE LA TRESORERIE	-	223 268	243 422	0
TOTAL GENERAL	2 507 759	2 507 759	1 083 894	1 083 894

Décomposition par échéance du solde des factures fournisseurs

	Montant des dettes Fournisseurs	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues moins de 30 jours	Montant des dettes échues entre 31 jours et 60 jours	Montant des dettes échues entre 61 jours et 90 jours	Montant des dettes échues plus de 90 jours
31/12/2020	264 255	223 815	14 437	5 300	1 276	19 426
31/12/2019	272 142	246 805	515	9 024	3 764	12 034

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES
EN MILLIERS DE DHS

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EX	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Prod par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	56 454	212 388				3 944		264 898
- Frais préliminaires								
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	56 454	212 388				3 944		264 898
- Primes de remboursement obligations								91 779
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	77 345	14 435		4 289			4 289	
- Immobilisation en recherche et développement								
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	75 579	11 132		4 289				91 000
- Fonds commercial								
- Autres immobilisations incorporelles	1 766	3 303					4 289	780
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 632 294	117 473		63 902		6 134	63 902	9 743 634
- Terrains								
- Constructions	8 908 343	2 980		39 332		4 095		8 946 561
- Installations techniques, matériel et outillage	436 289	3 997		12 397		1 692		450 991
- Matériel de transport	9 654	1 329						10 983
- Mobilier, matériel de bureau et aménagement	147 787	13 340		12 174		347		172 953
- Autres immobilisations corporelles	5 418							5 418
- Immobilisations corporelles en cours	124 803	95 827					63 902	156 728
TOTAL GENERAL	9 766 093	344 297		68 191		10 077	68 191	10 100 312

TABLEAU DES PARTICIPATIONS
EN MILLIERS DE DHS

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
TM2 SA	Construction Port TM II	5 100 300	50%	2 550 300	2 550 300	31/12/2020	4 750 088	61 230	
TOTAL		5 100 300		2 550 300	2 550 300		4 750 088	61 230	

TABLEAU DES PROVISIONS
EN MILLIERS DE DHS

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges	14 717	15 000	0	51 733	0	4 037	-	77 414
SOUS TOTAL (A)	16 940	15 000	0	51 733	0	4 037	-	77 414
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	153 458	8 713	0	0	1 858	0	-	160 313
5. Autres Provisions pour risques et charges	56 885	0	2 472	-49 810	2 346	4 729	-	2 472
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0	0	0	0	0	0	-	0
SOUS TOTAL (B)	210 343	8 713	2 472	-49 810	4 204	4 729	-	162 785
TOTAL (A + B)	227 284	23 713	2 472	1 923	4 204	8 765	-	240 199

TABLEAU DES CREANCES
EN MILLIERS DE DHS

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Org- Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	21	21		-				-
- Prêts immobilisés				-				-
- Autres créances financières	21	21		-				-
DE L'ACTIF CIRCULANT	653 745	174 074	467 257	-	385 597	-	59 381	-
- Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	2 174	2 174		-				-
- Clients et comptes rattachés	550 345	164 587	385 758	-	364 597			-
- Personnel	12 413			-				-
- Etat				-				-
- Compte d'associés				-				-
- Autres débiteurs	85 644	4 887	80 758	-	21 000		59 381	-
- Comptes de régularisation-actif	3 168	2 427	741	-				-

TABLEAU DES DETTES
EN MILLIERS DE DHS

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et org.Pub	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	3 186 307	2 973 971	212 336	-			300 000	-
- Emprunts obligataires	1 300 000	1 300 000	212 336	-				-
- Autres dettes de financières	1 886 307	1 673 971		-			300 000	-
DU PASSIF CIRCULANT	411 382	14 367	397 015	-	2 232	28 571	60 895	-
- Fournisseurs et comptes rattachés	264 255	5 211	259 044	-	2 232		14 219	-
- Clients créditeurs, avances et acomptes	1 998		1 998	-				-
- Personnel	16 834		16 834	-				-
- Organismes sociaux	315		315	-				-
- Etat	28 571		28 571	-		28 571	28 571	-
- Compte d'associés			0	-				-
- Autres créanciers	46 676		46 676	-			46 676	-
- Comptes de régularisation - Passif	52 934	9 156	43 778	-				-

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES
EN MILLIERS DE DHS

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
- Avals et cautions		
- Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires	21	21
TOTAL (1)	21	21

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées.....

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
- Avals et cautions		
Cautions Recues des Fournisseurs	22 661	25 451
Cautions Recues des clients	82 245	101 813
- Autres engagements reçus		
Couverture de change	394 380	27 417
Garantie de l'Etat Marocain	1 300 000	1 300 000
TOTAL	1 799 286	1 454 681

AVIS DE REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société TANGER MED PORT AUTHORITY S.A par abréviation TMPA , Société Anonyme, au capital de 1.800.000.000,00 Dirhams convertibles, ayant son siège à la Zone Franche de Ksar El Majaz, Oued R'Mel, Commune Anjra route de Fnideq – Tanger, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, qui se tiendra le 31 Mars 2021 à 10 heures au bureau de TMSA, Route de Rabat à Tanger, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités de la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires.
2. Présentation de l'activité de l'exercice 2020 et examen du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.
3. Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2020 et sur les conventions visées à l'article 56 loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.
4. Approbation des conventions réglementées conformément à l'article 56 et suivant de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.
5. Approbation des comptes de l'exercice annuel clos le 31 décembre 2020.
6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
7. Affectation du résultat de l'exercice 2020.
8. Questions diverses.

Tout actionnaire remplissant les conditions prévues par la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, a la faculté de requérir l'inscription d'un ou plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour.

La demande d'inscription de ces projets de résolutions doit être adressée au siège social par lettre recommandée avec accusé de réception 20 jours au moins avant la date de la tenue de l'Assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROJETS DE RESOLUTION

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et la considère valable dans tous ses effets.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice faisant apparaître un résultat net bénéficiaire de 679 975 344,97 Dirhams.

L'Assemblée Générale donne, en conséquence, aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et définitif de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter le résultat net bénéficiaire de l'exercice 2020 comme suit :

• Bénéfice net comptable :	679 975 344,97 DHS
• Réserve légale :	0 DHS
• Solde :	679 975 344,97 DHS
• Dividende :	357 353 049,04 DHS
• Report à nouveau :	322 622 295,93 DHS

Elle décide en conséquence de distribuer un dividende total de 357 353 049,04 Dirhams et d'affecter au compte report à nouveau le solde non distribué.

La date de mise en paiement du dividende est fixée au 30 septembre 2021.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article 56 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir toutes formalités prévues par la loi.

Mandats des membres du Conseil d'Administration de TMPA

Dans les conditions prévues par l'article 142 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée

Membres du Conseil d'Administration	Début du mandat	Fin du mandat	Mandats des membres du conseil d'Administration dans d'autres conseils
Fouad BRINI Président du Conseil d'Administration	2018	2023	Mandats exercés dans les conseils de : TMSA, Tanger Med 2, TMZ, TAC, TOS, TFZ, NWM, TMSA Participations, SAPT.
Abdellatif ZAGHNOUN Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion Administrateur représentant CDG Actionnaire	2018	2023	Mandats exercés dans les conseils de : TMSA, CIH, Bank Of Africa, BARID AL MAGHRIB, SCR, CFCA, CDG Capital, Fipar Holding, CDG Invest, CIMAR, ORANGE, Fonds marocain de Placement, MADAEF, Société Marocaine de Valorisation des Kasbahs, UIR, Foncière Chellah, FONDATION CDG, FONDATION AHLY, IMA, Société d'Aménagement Ryad, CDG Développement, NOVEC, MEDZ, CGI, SONADAC, AUDA, Société d'Aménagement de Zenata, PATRILOG, Société de Développement de Saidia, Société d'Aménagement et de Promotion de la Station de Taghazout, Oued Chbika Développement, Al Akhawayn University, Al Omrane.
Dounia BEN ABBES TAARJI Président du Directoire du Fonds Hassan II pour le Développement Économique et Social. Administrateur représentant Fonds Hassan II Actionnaire	2018	2023	Mandats exercés dans les conseils de : TMSA, Tanger Med 2, NWM, Société de Développement de la lagune de MARCHICA MED, MASEN, SIE, ADM, société Casablanca Transport, Société Ithmar Al Mawarid, SONADAC, MASCIR, Holding Al OMRANE, Royale Air Maroc, BMCI, Moroccan Hospitality Company, sté La Mamounia S.A, sté Foncière de La lagune S.A, sté Foncière CMC, sté Alliances Développement Immobilière, sté palais jamai, sté de gestion de l'hotel de michlifen Ifran S.A.
Abderrahmane SEMMAR Directeur des Entreprises Publiques, Administrateur représentant l'Etat Actionnaire	2018	2023	Mandats exercés dans les conseils de : Tanger Med 2, TMSA Participations NWM, TMZ, TAC, TOS, TFZ, Al Barid Bank, Crédit Agricole du Maroc, CGI, Foncière UIR, FIPAR -Holding, IAM, SAPT, SGPTV, SNED, SNRT, STAVOM, STRS, SODEA, SOGETA Société de Développement de la lagune de MARCHICA MED, MASEN, SIE, société Casablanca Transport, Société Ithmar Al Mawarid, SONADAC, Holding Al OMRANE, Royale Air Maroc.
Khalid ZIANE Directeur Général de Fipar-holding Administrateur représentant Fipar-holding Actionnaire	2018	2023	Mandats d'Administrateur : Tanger Med 2, CDG Invest, CLEMENTS DU MAROC, CMVT INTERNATIONAL, TCM, MEDI1 TV, MEDI TELECOM, LYDEC, AFRIQUIA SMDC, CROWN PACKAGING MAROC, FONDATION CDG, JORF FERTILIZERS COMPANY V, AFMA, DOMAINES ZNIBER, SCE CHEMICALS, Orange Mobile Money Maroc, Huqool, Fondation Ahly
Khalid CHERKAOUI Secrétaire Général du Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau	2018	2023	Mandats exercés dans les conseils de : Tanger Med 2, NWM, SNED, Société d'Exploitation des Ports (SODEP / Marsa Maroc), SNTL, ADM, LPEE, CID, ONCF, AMDL, ANP
Mehdi TAZI RIFFI Président du Directoire de l'Agence Spéciale Tanger Méditerranée Administrateur représentant TMSA Actionnaire	2018	2023	Mandats exercés dans les conseils de : TMSA, Tanger Med 2, MEDHUB, TMZ, TAC, TOS, TFZ, NWM, TMSA Participations, TMU, TMI, TME, NOVEC Maritimes, CIRES TECHNOLOGIES, CTHZF

ETAT DES HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	DELOITTE						FIDAROC					
	Montant Année			Pourcentage/année			Montant Année			Pourcentage/année		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018
COMMISSARIAT AUX COMPTES, CERTIFICATION, EXAMEN DES COMPTES INDIVIDUELS ET CONSOLIDÉS												
EMETTEUR	270 000	210 000	125 000	70%	59%	46%	270 000	210 000	125 000	59%	52%	39%
FILIALES	70 000	70 000	70 000	18%	20%	26%	140 000	70 000	70 000	31%	17%	22%
AUTRES DILIGENCES ET PRESTATIONS DIRECTEMENT LIÉES À LA MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES												
EMETTEUR	45 000	75 000	75 000	12%	21%	28%	45 000	125 000	125 000	10%	31%	39%
FILIALES												
SOUS.TOTAL	385 000	355 000	270 000				455 000	405 000	320 000			
AUTRES PRESTATIONS RENDUES												
AUTRES												
SOUS.TOTAL	-	-	-				-	-	-			
TOTAL	385 000	355 000	270 000	100%	100%	100%	455 000	405 000	320 000	100%	100%	100%

RAPPORT ESG

Rapport RSE 2020 disponible pour téléchargement sur le site web www.tangermed.ma

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX



47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca

Deloitte.

Boulevard Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 –
3ème étage- La Marina – Casablanca
Maroc

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 Décembre 2020

**Aux Actionnaires de la société
TANGER MED PORT AUTHORITY S.A**
Zone Franche Ksar El Majaz Oued R'Mel
Commune Anjra, Route de Fnideq
Tanger

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société TANGER MED PORT AUTHORITY S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 6 617 533 620,41 MAD dont un bénéfice net de 679 975 344,97 MAD.

Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 16 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TANGER MED PORT AUTHORITY S.A au 31 décembre 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clef identifiée	Notre réponse
<p><i>Reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux redevances variables de concession des activités de conception, construction, exploitation du terminal conteneurs ; aux droits nautiques et droits de port sur navires ; et aux droits de port sur marchandises</i></p> <p>En application des termes des documents de concession, TMPA concède au concessionnaire, le droit d'effectuer les opérations de conception, de financement, de réalisation et de mise en service du terminal à conteneurs à l'intérieur du périmètre de la concession, en contrepartie d'une redevance variable et fixe. La redevance variable est facturée en fonction du volume d'activité cumulé durant l'exercice.</p> <p>Les droits de port sur navires et les droits nautiques sont facturés pour tout navire franchissant les limites administratives du port.</p> <p>Les droits de port sur marchandises sont applicables aux conteneurs et font l'objet d'une facturation à l'unité EVP (équivalent vingt pieds) par type d'opération.</p> <p>En raison de leurs contributions dans le chiffre d'affaires total de la société et de leurs modalités de détermination, ces redevances et droits sont considérés comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif à la facturation des redevances de concessions, à la gestion des escales et aux droits de port ; • Tester les activités de contrôles clés mises en place par la direction pour fiabiliser les données utilisées pour la détermination des redevances et droits ; • Tester par sondage les modalités clés déterminant les redevances et droits et leurs calculs.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 17 mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON


FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
International
47, Rue Allal Bey Abdallah - Casablanca
Tél: 05 22 54 48 00 Fax: 05 22 29 66 70
- C -

Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT


DELOITTE AUDIT
M. Sakina Bensouda-Korachi
Bâtiment "C", Ivoire 2, La Marina
Casablanca
Tél: 05 22 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 18 / 47 59

Sakina Bensouda-Korachi
Associée

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES



47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca



Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina - Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
TANGER MED PORT AUTHORITY
Zone Franche Ksar El Majaz Oued R'mel
Commune Anjra, Route de Fnideq
Tanger

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2020.

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessous, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues

1.1. Conventions conclues avec TME :

- Administrateurs communs : TMSA.

1.1.1. Prestation d'assistance et d'accompagnement technique de TMPA.

- **Nature et objet de la convention** : Prestation d'assistance et d'accompagnement technique de TMPA dans les domaines suivants :
 - ✓ Système de protection cathodique
 - ✓ Système de gestion des flux
 - ✓ Suivi des travaux de génie civil
 - ✓ Gestion du Patrimoine
 - ✓ Prestation d'accompagnement de TMPA dans le suivi du projet de rénovation et d'extension du VTS
- **Modalités essentielles** : date d'effet janvier 2020 ; le montant est de 530.000,00€ pour une durée de 3 ans.
- **Date de la convention** : 1^{er} janvier 2020
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020** : KMAD 2 501 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 229 (HT).

1.2. Conventions conclues avec la société CIRES TECHNOLOGIES

Administrateurs communs : TMSA.

1.2.1. Services de radiocommunication numérique TETRA pour les besoins opérationnels de la Sureté du Port et de l'opération MARHABA pour le compte du Port Tanger Med

- **Nature et objet de la convention :** La mise à disposition en location entretien des services de radiocommunication numérique, accessoires associés et prestations de services associées pour le compte de Tanger Med.
- **Modalités essentielles :** convention avec date d'effet le 1^{er} janvier 2020 ; le montant annuel est de 156.103,05€.
- **Date de la convention :** 1^{er} janvier 2020.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 1.706 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 1.280 (HT).

1.3. Conventions conclues avec la société TM2SA

1.3.1. Conventions de prestation de services

- **Nature et objet de la convention :** Convention de prestations de services
 - ✓ Prestations de services de capitainerie et de pilotage.
 - ✓ Prestations de Facility management.
 - ✓ Réalisation des Prestations de Services
- **Administrateurs communs :** Fond Hassan II, Etat, TMSA, FIPAR Holding
- **Date de la convention :** 1^{er} Janvier 2020
- **Modalités essentielles :** Refacturation des charges supportées par TMPA.
 - ✓ Les Prestations de services de capitainerie et de pilotage et prestations de gestion sont refacturées avec une marge de 5% et 1% pour les Prestations de Facility management.
- **Montant des produits comptabilisés hors taxes au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 49.120 (HT).
- **Montant des encaissements reçus au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 38.538 (HT).

1.4. Conventions conclues avec la société TMU

1.4.1. Remplacement des projecteurs et luminaire au niveau du port TM1, Situation projetée après installation parc 0,5 Mw photovoltaïque avec stockage

- **Nature et objet de la convention :** Remplacement des projecteurs et luminaire au niveau du port TM1, Situation projetée après installation parc 0,5 Mw photovoltaïque avec stockage.
- **Administrateurs communs :** TMSA
- **Date de la convention :** 1^{er} Janvier 2020
- **Modalités essentielles :** le montant est de 330.000,00€ pour une durée de 6 ans.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 0,00 (HT)
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 0,00 (HT)

1.4.2. Maintenance de l'éclairage public de la route national RN16 au niveau du port TM1

- **Nature et objet de la convention :** Maintenance de l'éclairage public de la route national RN16 au niveau du port TM1
- **Administrateurs communs :** TMSA
- **Date de la convention :** le 1^{er} janvier 2020
- **Modalités essentielles :** le montant est de 70.000,00€ pour une durée de 3 ans.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 917 (H.T).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 0,00 (HT)

1.4.3. Prestations de collecte des déchets solides et nettoyage TM2

- **Nature et objet de la convention :** la collecte et l'évacuation des déchets ménagers ou assimilés à la décharge publique de Tanger et le nettoyage des voies principales du Port Tanger Med 2.
- **Administrateurs communs :** TMSA
- **Date de la convention :** 1^{er} janvier 2020, avenant de transfert de la facturation de la prestation à TMPA.
- **Modalités essentielles :** le montant est de 123.500,00€ pour une durée de 3 ans.
- **Montant des charges comptabilisées hors taxes au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 701 (H.T).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 0,00 (HT)

Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2020 :

2.1. Convention conclue entre les sociétés TMPA, TME, TMZ et CIRES TECHNOLOGIES :

- **Administrateurs communs :** TMSA.
- **Nature et objet de la convention :** Refacturation par TMPA des quoteparts liées aux services d'Infogérance des Serveurs
- **Date de la convention :** le 1^{er} Janvier 2014
- **Modalités essentielles :** La refacturation se fera sur la base de deux facteurs :
 - ✓ Coût d'infogérance attribué à chaque solution SI
 - ✓ Nombre d'utilisateurs des applications et ressources SI
- **Montant des produits comptabilisés au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 0,00 (HT)
- **Montant des encaissements reçus au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 0,00 (HT)

2.2. Convention conclue entre les sociétés TMPA, TMSA, TME, MEDHUB, TMZ (et filiales), CIRES TECHNOLOGIES et TMU

- **Administrateurs communs :** TMSA.
- **Nature et objet de la convention :** Refacturation par TMPA des licences et du support Editeur des produits ORACLE aux sociétés du groupe TMSA, MEDHUB, TME, TMZ (et filiales) et CIRES TECHNOLOGIES.

- **Date de la convention** : Date d'effet à partir du 1^{er} Janvier 2014.
- **Modalités essentielles** : La refacturation se fera en fonction du nombre des utilisateurs de chaque filiale.
- **Montant des produits comptabilisés au cours de l'exercice 2020** : KMAD 668 (H.T)

Détail en KMAD :

Entité	Montant
CIRES TECHNOLOGIES	74,61
CTHZF	12,03
MEDHUB	45,37
TAC	12,03
TM2	12,03
TME	52,29
TMSA	122,78
TMU	67,45
TMZ	257,19
TOS	12,03
TOTAL	667,81

- **Montant des encaissements reçus au cours de l'exercice 2020** : KMAD 393 (H.T)

Détail en KMAD :

Entité	Montant
CIRES TECHNOLOGIES	43,28
CTHZF	12,03
MEDHUB	34,35
TAC	12,03
TM2	12,03
TME	20,96
TMSA	78,99
TMU	29,89
TMZ	137,66
TOS	12,03
TOTAL	393,26

2.3. Conventions conclues avec la société TMSA

Administrateurs communs : Fond Hassan II, l'Etat, CDG et M. Fouad BRINI.

2.3.1 Convention TMSA relative à la location de la gare maritime au sein du Tanger

Med Port Center :

- **Nature et objet de la convention :** Convention de mise à disposition de la gare maritime au sein du Tanger Med Port Center.
- **Modalités essentielles :** Convention avec date d'effet le 1^{er} janvier 2014, Loyer trimestriel de 2.547.000 avec une révision annuelle de 2%.
- **Date de la convention :** 1^{er} Janvier 2014
- **Montant des charges comptabilisées hors taxes au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 11.248 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 11.248 (HT).

2.3.2 Convention relative à la location de terrain et d'entrepôt au sein de la Zone Franche Logistique :

- **Nature et objet de la convention :** Convention de mise à disposition de lots de terrain et d'un plateau de bureaux dans la Zone Franche Logistique
- **Modalités essentielles :** Convention avec date d'effet le 1^{er} janvier 2013
- Bureau archivage 398 m² 135 EUR
- Terrains nus 165 000 m² 5 EUR
- Terrains nus 27 526 m² 10 EUR
- **Date de la convention :** 1^{er} Janvier 2013
- **Montant des charges comptabilisées hors taxes au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 14.260 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 14.260 (HT).

2.3.3 Convention relative aux managements fees :

- **Nature et objet de la convention :** Par cette convention, la société TMSA, fournit à la société TMPA des prestations de support moyennant une rémunération annuelle variable représentant 3% du chiffre d'affaires de TMPA, et d'une rémunération annuelle
- **Modalités essentielles :** Les managements Fees facturés se composent d'une rémunération annuelle variable représentant 3 % du chiffre d'affaire de TMPA, et d'une rémunération annuelle fixe de 270 000 MAD.
- **Date de la convention :** 1^{er} janvier 2013
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020 :** 56.565 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** 45.451 (HT).

2.3.4 Convention relative à la location d'entrepôts :

- **Nature et objet de la convention :** Location d'entrepôt.
- **Modalités essentielles :** Convention conclue le 1^{er} janvier 2011 :
 - ✓ Entrepôt pilotage 773 m² 70 EUR
 - ✓ Entrepôt PTMP 767 m² 70 EUR
 - ✓ Entrepôt Maintenance 394 m² 70 EUR
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 2.217 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 2.217 (HT).

2.3.5 Convention relative à la location de bâtiments TMSA :

- **Nature et objet de la convention :** Occupation Temporaire et bail à usage professionnel par TMPA de bâtiments appartenant à TMSA.
- **Modalités essentielles :** Convention pour une durée de 5 ans qui peut être prorogée sur la demande du preneur
 - ✓ Le loyer annuel s'élève à 8.000.000,00 Dhs (HT).
- **Date de la convention :** 1^{er} janvier 2013
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 8.000 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 8.000 (HT).

2.3.6 Convention relative à la gestion de TMPC.

- **Nature et objet de la convention :** Convention de prestations de services relative à la refacturation des frais de gestion de TMPC.
- **Date de la convention :** 1^{er} janvier 2016.
- **Modalités essentielles :** Facturation de la gestion de TMPC au TMSA.
- **Montant des produits comptabilisés hors taxes au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 1.900 (HT).
- **Montant des encaissements reçus au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 1.716 (HT).

2.3.7 Convention relative à la location de terrains

- **Nature et objet de la convention :** Convention de mise à disposition de lots de terrain dans la Zone Franche Logistique.
- **Modalité de la convention :** la superficie louée est de 55 000 m² pour un loyer annuel de 10€/m².
- **Date de la convention :** le 1^{er} avril 2018.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 6.426 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 6.426 (HT).

2.4 Conventions conclues entre TMPA et TME

- Administrateurs communs : TMSA.

2.4.1 Convention relative à l'exécution des prestations :

- **Nature et objet de la convention :** Par cette convention la société TME met à la disposition de la société TMPA des ressources (ingénieur /Technicien).
- **Modalité de la convention :** Convention avec date d'effet au 28 Novembre 2018 de 1 an renouvelable par tacite reconduction sans dépasser une durée de 5 ans. Le montant de la rémunération est de 2,45% du montant d'investissements.
- **Date de la convention :** le 28 novembre 2018.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 11.135 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 10.502 (HT).

2.4.2 Convention relative à l'assistance technique du maître d'ouvrage :

- **Nature de la convention** : la mise en route du système de protection cathodique.
- **Modalités essentielles** : Convention avec date d'effet au 1^{er} Janvier 2018 d'un montant de 1.152.234,40 DHS (HT) duré de 12 mois.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020** : KMAD 446 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 1.010 (HT)

2.4.3 Convention entre la société TMPA et TME relative à la mission d'accompagnement de TMPA pour le suivi et la mise en œuvre des systèmes de management intégré (SMI) (QSE).

- **Nature et objet de la convention** : Convention de prestation d'accompagnement de TMPA.
- **Modalités essentielles** : convention avec date d'effet le 01 Décembre 2018 ; le montant annuel est KMAD 946 et qui sera revu à la baisse la 2^{ème} année et la 3^{ème} année soit KMAD 716. La durée du contrat est de 36 mois.
- **Date de la convention** : date d'effet est le 01 Décembre 2018.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020** : KMAD 571 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 855 (HT).

2.4.4 Convention entre la société TMPA et TME relative à la prestation d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, audit, étude et accompagnement pour la mise à niveau du Data Center Groupe Tanger Med.

- **Nature et objet de la convention** : Prestation d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, d'audit, d'accompagnement et de la maîtrise d'ouvrage à la mise à niveau du Data Center du Groupe Tanger Med
- **Modalités essentielles** : convention avec date d'effet le 1^{er} janvier 2019, le montant annuel est de KMAD 490 (HT).
- **Date de la convention** : Date d'effet Janvier 2019.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020** : KMAD 0,00 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 250 (HT).

2.4.5 Convention entre la société TMPA et TME relative à l'étude des flux internes du complexe portuaire Tanger Med.

- **Nature et objet de la convention** : étude des flux de transport au sein du complexe portuaire et proposition de solutions d'optimisation et de gestion.
- **Modalités essentielles** : date d'effet janvier 2019, le montant est de KMAD 1.100 pour une durée de 10 mois.
- **Date de la convention** : date d'effet janvier 2019
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020** : KMAD 63 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 0,00 (HT).

2.4.6 Convention entre la société TMPA et TME pour la gestion du patrimoine du complexe portuaire Tanger Med.

- **Nature et objet de la convention** : Mission d'inspection et expertise du patrimoine infrastructure du Port Tanger Med.
- **Modalités essentielles** : convention avec date d'effet le 1^{er} janvier 2019, le montant annuel de KMAD 1.250 HT pour une durée de 3 ans.
- **Date de la convention** : 18 Décembre 2018

- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020** : KMAD 1 393 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 1 120 (HT).

2.4.7 Convention entre la société TMPA et TME pour la gestion du patrimoine du complexe portuaire Tanger Med 2.

- **Nature de la convention** : la gestion du patrimoine.
- **Administrateurs communs** : TMSA participations.
- **Date de la convention** : date d'effet 1^{er} avril 2020 renouvelable par tacite de reconduction de maximum 3 ans, avenant de transfert de la facturation de la prestation à TMPA.
- **Modalités essentielles** : Les modalités essentielles : montant de la convention est plafonné à 170.000 €/an pour une durée de 3 ans.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020** : KMAD 1.500 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 0,00 (HT).

2.5 Convention conclue entre la société TMPA et le Fonds Hassan II

Administrateurs communs: Fonds Hassan II

- **Nature et objet de la convention** : Le Fonds Hassan II met à la disposition de la société TMPA S.A des avances en compte courant. Ces avances sont rémunérées au taux de 5%. La convention a été conclue initialement le 1^{er} janvier 2011, elle a fait l'objet d'un rééchelonnement de l'échéance du remboursement du reliquat du compte courant pour 300 millions de Dhs en 4 tranches de 75 MDH chacune en 2021, 2022, 2023 et 2024.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice 2020** : le solde du compte courant créditeur s'élève, au 31 décembre 2020, à KMAD 300.000 (HT). Les charges financières comptabilisées par la société TMPA S.A. s'élèvent à KMAD 15.250 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 12.200 net de la retenue à la source et KMAD 0 sur le principal.

2.6 Convention conclue entre la société TMPA et les prêteurs

2.6.1 Convention relative au crédit consortial MAD :

- **Administrateurs communs** : Caisse de dépôt et de Gestion.
- **Nature et objet de la convention** : Emprunts bancaires.
- **Date de la convention** : le 25 mai 2011
- **Modalités essentielles** :
 - ✓ Encours au 31 décembre 2020 : Néant
 - ✓ Taux d'intérêt de 4,40% (HT)
- **Montant des charges d'intérêts comptabilisées au cours de l'exercice 2020** : KMAD 2.807 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : (principal et intérêt) : KMAD 105.479 (HT).

2.7 Convention conclue entre la société TMPA et la société MEDHUB de prestation de support :

- **Administrateurs communs** : Fond Hassan II, TMSA.
- **Nature et objet de la convention** : Par cette convention TMPA réalise des prestations de support au bénéfice de MEDHUB.

- **Date de la convention** : 23 Mars 2012.
- **Montant des produits comptabilisés hors taxes au titre de l'exercice 2020** : KMAD 4.639 (HT).
- **Montant des encaissements reçus au cours de l'exercice 2020** : KMAD 6.053 (HT).

2.8 Conventions conclues entre TMPA et CIRES TECHNOLOGIES : **Administrateurs communs : TMSA.**

2.8.1 Convention relative à la prestation de la gestion

- **Nature et objet de la convention** : Prestation de la gestion et de la maintenance des infrastructures de télécommunication installées dans les zones de complexe portuaire intégré Tanger Med.
- **Modalités essentielles** : la rémunération annuelle est calculée sur la base de l'ensemble des coûts directs liés aux prestations plus les charges indirectes de 10% plus une majoration de 15% Marge bénéficiaire soit 211.907 euro/an.
- **Date de la convention** : 1^{er} janvier 2014, renouvellement de 5 ans à partir de 1er Janvier 2018.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020** : KMAD 2.316 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 2.308 (HT)

2.8.2 Convention relative à la prestation de service :

- **Nature et objet de la convention** : Convention cadre de prestations de services.
 - ✓ Fourniture, installation, location, entretien et maintenance des équipements télécom.
 - ✓ Fourniture, installation, location, entretien et maintenance des solutions de sûreté.
 - ✓ Location d'espace aménagés d'hébergement des plateformes serveurs, ingénierie ; assistance et réalisation des études dans le domaine des télécoms et nouvelles technologies d'information.
- **Modalités essentielles** : la rémunération annuelle est calculée sur la base de l'ensemble des coûts directs liés aux prestataires avec une majoration de 15% le montant annuel maximal 2.000.000 MAD/an.
- **Date de la convention** : Date d'effet est de 5 ans à partir du 1er mai de 2018.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020** : KMAD 1.725 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 2.626 (HT).

2.8.3 Convention relative aux prestations exploitation, Maintenance et Entretien du système de sûreté intégré :

- **Nature et objet de la convention** : prestations d'exploitation, maintenance et entretien des installations réseaux de TMPA.
- **Modalités essentielles** : la rémunération annuelle est calculée sur la base de l'ensemble des coûts liés aux prestations plus charges indirecte de 10% plus une majoration de 15% de la marges bénéficiaire soit un montant de 644.999,00 Euro/An.
- **Date de la convention** : Renouvellement 5 ans à partir du 1^{er} mai 2018.
- **Montant des charges comptabilisées hors taxes au titre de l'exercice 2020** : KMAD 6.909 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 6.866(HT).

2.8.4 Convention relative à l'exploitation, Administration et maintenance de l'infrastructure Telecom Active réseau :

- **Nature et objet de la convention :** la gestion, Exploitation, Maintenance et support de toute l'infrastructure Active réseaux du groupe Tanger Med
- **Modalité de la convention :** la rémunération annuelle est calculée sur la base de l'ensemble coûts liés aux prestations plus charges indirectes de 10% plus une majoration de 15% de la marges bénéficiaire soit un montant de 191.000,00 Euro/An
- **Date de la convention :** Renouvellement 5 ans à partir du 1^{er} janvier 2018.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 2.056 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 2.045 (HT).

2.8.5 Convention relative au projet d'extension du périmètre de Sûreté du Port Tanger Med.

- **Nature et objet de la convention :** convention cadre pour la réalisation du Projet d'extension du périmètre de Sûreté du Port Tanger Med.
- **Modalités essentielles :** convention avec date d'effet le 1^{er} décembre 2019 ; le montant annuel est de 707.000€.
- **Date de la convention :** 19 Novembre 2019.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 0,00 (HT)
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 7.611 (HT)

2.8.6 Convention relative à la prestation d'intégration de la plateforme de sureté du port Tanger Med

- **Nature et objet de la convention :** convention cadre pour la réalisation des prestations de service d'intégration et d'accompagnement relatives à l'évolution des besoins de la plateforme de sureté du port Tanger Med
- **Modalités essentielles :** Convention avec date d'effet le 19 Novembre 2019, pour un montant annuel de 500.000€ pour une durée d'un an renouvelable sans dépasser une durée maximale de 5 ans.
- **Date de la convention :** 19 Novembre 2019.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 5.314 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 724 (HT).

2.8.7 Convention relative à la mise en place d'une solution pour l'automatisation du service de traction au port Tanger Med

- **Nature et objet de la convention :** Prestation de la mise en place d'une solution pour l'automatisation du service de traction au port Tanger Med et la maintenance après la durée de la garantie.
- **Modalités essentielles :** Convention avec date d'effet le 1^{er} janvier 2019 ; la rémunération annuelle est calculée sur la base des coûts liés aux prestations plus une marge de 15% une durée d'un an renouvelable sans dépasser une durée maximale de 5 ans.
- **Date de la convention :** 1^{er} décembre 2018
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 1.080 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 4.263 (HT)

2.8.8 Convention relative à l'aménagement d'une extension du centre de contrôle et de coordination (C3) TANGER MED

- **Nature et objet de la convention :** Projet de l'aménagement d'une extension du centre de contrôle et de coordination C3 à TANGER MED.
- **Modalités essentielles :** Convention avec date d'effet le 1^{er} janvier 2019 ; le montant de la convention est de 241.000€

- **Date de la convention :** 18 Décembre 2018.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 0,00 (HT).
 - **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 2.600 (HT)

2.8.9 Convention conclue entre TMPA et CIRES TECHNOLOGIES relative aux prestations d'infogérance des serveurs et réseaux SI :

Administrateurs communs : TMSA.

- **Nature de la convention :** par cette convention la société CIRES TECHNOLOGIES réalise pour le compte de la société TMPA S.A les prestations d'infogérance des serveurs et réseaux SI.
- **Modalités essentielles :** Forfait annuel de 488 301,35 Euro/an.
- **Durée de renouvellement :** 5 ans
- **Date du renouvellement :** 1^{er} septembre 2019
- **Montant des charges comptabilisées hors taxes au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 5.593 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 6.614 (HT).

2.8.10 Conventions conclues entre TMPA et CIRES TECHNOLOGIES

Administrateurs communs : TMSA.

- **Nature et objet de la convention :** Fourniture, installation, et maintenance des solutions de vidéosurveillance
- **Modalité de la convention :** La rémunération annuelle est calculée sur la base de l'ensemble des coûts directs liés aux prestataires avec une majoration de 15% le montant annuel maximal 2.000.000 MAD/an.
- **Date de la convention :** 01^{er} mai 2015.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 1.790 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2019 :** KMAD 1.770 (HT)

2.8.11 Convention conclue entre TMPA et CIRES TECHNOLOGIES relative aux prestations des services Telecom :

- **Nature de la convention :** Gestion et maintenance de l'infrastructure de télécommunication au port TM2.
- **Date de la convention :** date d'effet juin 2018, avenant de transfert de la facturation de la prestation à TMPA avec date d'effet le 1^{er} janvier 2020.
- **Administrateurs communs :** TMSA Participations.
- **Les modalités essentielles :** montant de la convention est plafonné à 112.976 €/an pour une durée de 3 ans.
- **Montant de comptabilisé hors taxes au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 1.135 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 852 (HT).

2.9 Conventions conclues entre la société TMPA et CIRES TECHNOLOGIES HZF

- Administrateurs communs : TMSA.

2.9.1 Convention relative à l'hébergement du site backup

- **Nature et objet de la convention** : Convention d'hébergement du site backup
- **Modalité de la convention** : Renouvellement de la convention pour une durée de 5 ans pour un montant annuel de KMAD 1.706.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2020** : KMAD 1.279 (HT).

- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 1.279 (HT).

2.9.2 Convention relative à la maintenance et gestion des réseaux

- **Nature et objet de la convention** : Convention de maintenance et entretien du réseau Télécom et des locaux techniques du TMPC
- **Modalité de la convention** : Renouvellement de la convention pour une durée de 5 ans pour un montant annuel de KMAD 317.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2020** : KMAD 238 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 159 (HT)

2.10 Conventions conclues entre la société TMPA et la société TMU

Administrateurs communs : TMSA Participations

2.10.1 Convention conclue entre TM2 et TMU relative Contrat de gestion des services de Distribution d'Eau Et d'Électricité, d'Assainissement Liquide au niveau du Port Tanger Med 2:

- **Nature de la convention** : La convention définit les modalités de recouvrement de consommation d'eau et d'électricité de TM2, avenant de transfert de la facturation de la prestation à TMPA avec date d'effet le 1er janvier 2020

Administrateurs communs : TMSA Participations.

- **Date de la convention** : Date d'effet 1^{er} février 2017.
- **Les modalités essentielles** : le montant de la convention est basé sur le recouvrement des redevances de consommation d'eau et d'électricité propres à TM2.
- **Montant comptabilisé hors taxes au titre de l'exercice 2020** : KMAD 3.011 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 2.305 (HT).

2.11 Convention conclue entre TM2 et TMPA relative à la prestation de support :

- Nature de la convention : Convention de prestations de services.
- Administrateurs communs : Fond Hassan II, Etat, TMSA, FIPAR Holding
- Date de la convention : 23 Mars 2012.
- Date de renouvellement : date d'effet 1^{er} janvier 2018.
- Les modalités essentielles : Refacturation des charges supportées par TMPA relatives à la capitainerie, pilotage et à la maintenance.
- Montant des produits comptabilisés hors taxes au titre de l'exercice 2020 : KMAD 0,00(HT).
- Montant des encaissements effectués au cours de l'exercice 2020 : KMAD 13.540(HT).

Casablanca, le 17 mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton


FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driess Sigaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 49 06 - Fax : 05 22 29 86 70
Faïçal MEKOUAR
Associé

Deloitte Audit


DELOITTE AUDIT
Mlle Sakina Bensouda Korachi
Bâtiment "C" - Ivoire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 07 59
Sakina Bensouda-Korachi
Associée

V. COMPTES SOCIAUX TANGER MED 2 (TM2) S.A

ETATS DE SYNTHÈSE DES COMPTES SOCIAUX

BILAN ACTIF AU 31.12.2020

EN MILLIERS DE DHS

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	Brut	Amort & provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	264 898	63 909	22 152	39 376
- Frais préliminaires				
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	86 061	63 909	22 152	39 376
- Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	253	212	41	52
- Immobilisation en recherche et développement				
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	253	212	41	52
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	12 978 893	554 341	12 424 552	12 537 886
- Terrains				
- Constructions	10 882 255	549 529	10 332 726	10 607 657
- Installations techniques, matériel et outillage	37 499	4 462	33 037	6 790
- Matériel transport				
- Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	727	350	377	454
- Autres immobilisations corporelles				
- Immobilisations corporelles en cours	2 058 411		2 058 411	1 922 985
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	44 774		44 774	44 774
- Prêts immobilisés				
- Autres créances financières	44 774		44 774	44 774
- Titres de participation				
- Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION -ACTIF (E)				61 050
- Diminution des créances immobilisées				
- Augmentation des dettes financières				61 050
TOTAL I (A+B+C+D+E)	13 109 981	618 462	12 491 519	12 683 138
STOCKS (F)				
- Terrains Zones franches				
- Matières et fournitures, consommables				
- produits intermédiaires et produits résiduels				
- Produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	154 313	316	153 996	139 186
- Fournis, débiteurs, avances et acomptes	9 459		9 459	6 686
- Clients et comptes rattachés	135 971	316	135 655	114 049
- Personnel				
- Etat	5 883		5 883	4 247
- Comptes d'associés				
- Autres débiteurs	1 359		1 359	11 447
- Comptes de régularisation-Actif	1 640		1 640	2 758
TITRES VALEURS DE PLACEMENT (H)	130 000		130 000	143 943
ECARTS DE CONVERSION -ACTIF (I)	92		92	420
- (Eléments circulants)				
TOTAL II (F+G+H+I)	284 404	316	284 088	283 549
TRESORERIE-ACTIF	132 016		132 016	24 018
- Chèques et valeurs à encaisser				
- Banques, TG et CCP	131 988		131 988	23 983
- Caisse, Régie d'avances et accreditifs	29		29	35
TOTAL III	132 016		132 016	24 018
TOTAL GENERAL I+II+III	13 526 401	618 778	12 907 623	12 990 705

BILAN PASSIF AU 31.12.2020
EN MILLIERS DE DHS

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Capital social ou personnel ⁽¹⁾	5 100 300	5 100 300
- Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé; capital appelé dont versé.....5 100 300 000,00		
- Prime d'émission, de fusion, d'apport		
- Ecarts de réévaluation		
- Réserve légale	660	660
- Autres réserves		
- Report à nouveau ⁽²⁾	-389 949	-206 389
- Résultat nets en instance d'affectation ⁽²⁾		
- Résultat net de l'exercice ⁽²⁾	61 230	-183 560
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	4 772 240	4 711 010
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	140 905	144 158
- Subvention d'investissement	140 905	144 158
- Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT (C)	7 607 867	7 572 464
- Emprunts obligataires	3 775 000	3 775 000
- Autres dettes de financement	3 832 867	3 797 464
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	16 116	61 049
- Provisions pour risques	16 116	61 049
- Provisions pour charges		
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)	149 543	67 672
- Augmentation des créances immobilisées		
- Diminution des dettes de financement	149 543	67 672
Total I(A+B+C+D+E)	12 686 673	12 556 355
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	220 263	424 242
- Fournisseurs et comptes rattachés	53 267	288 417
- Clients créditeurs, avances et acomptes	2 665	3,89
- Personnel	560	902
- Organisme sociaux	40	13
- Etat	218	301
- Comptes d'associés		
- Autres créanciers	4 400	7 500
- Comptes de régularisation passif	159 110	127 103
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	91	9 079
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)	594	847
Total II (F+G+H)	220 949	434 170
TRESORERIE-PASSIF		
- Crédits d'escompte		
- Crédits de trésorerie		
- Banques de régularisation	0	179
Total III	0	179
TOTAL GENERAL I+II+III	12 907 623	12 990 705

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

LE TOTAL DU BILAN ENREGISTRE UNE BAISSSE DE 0.6% QUI S'EXPLIQUE COMME SUIV :

1 - Baisse de l'actif immobilisé de 191 MDhs qui s'explique principalement par l'effet combiné des éléments suivants :

- Investissements de l'exercice 2020 pour un montant de 165 MDhs
- Dotation aux amortissements de l'exercice 2020 pour un montant de 296 MDhs
- Baisse des écarts de conversion actifs liés aux emprunts de 61 Mdhs

COMPTE DES PRODUITS ET CHARGES

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES HT AU 31.12.2020

EN MILLIERS DE DHS

	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4
	PROPRES À L'EXERCICE 1	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS 2		
EXPLOITATION	I. PRODUITS D'EXPLOITATION			
	• Ventes de marchandises (en l'état)			
	• Ventes de biens et services produits			
	• Chiffre d'affaires			
	• Variation de stocks de produits ⁽¹⁾			
	• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même			
	• Subventions d'exploitation			
	• Autres produits d'exploitation			
	• Reprises d'exploitation : Transferts de charges			
	TOTAL I			
EXPLOITATION	II. CHARGES D'EXPLOITATION			
	• Achats revendus ⁽²⁾ de marchandises			
	• Achats consommés ⁽²⁾ de matières et fournitures			
	• Autres charges externes			
	• Impôts et taxes			
	• Charges de personnel			
	• Autres charges d'exploitation			
	• Dotations d'exploitation			
	TOTAL II			
	III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			
FINANCIER	IV. PRODUITS FINANCIERS			
	• Produits des titres de partic. et autres titres immobilisés			
	• Gains de change			
	• Intérêts et autres produits financiers			
	• Reprises financier : transfert charges			
	TOTAL IV			
	V. CHARGES FINANCIÈRES			
	• Charges d'intérêts			
	• Pertes de change			
	• Autres charges financières			
• Dotations financières				
TOTAL V				
VI. RESULTAT FINANCIER (IV-V)				
VII. RESULTAT COURANT (III+VI)				

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

2) Achats revendu ou consommés : achats - variation de stocks

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES HT (SUITE)

EN MILLIERS DE DHS

	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4
	PROPRES À L'EXERCICE 1	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS 2		
VII.	RESULTAT COURANT (reports)		57 057	-176 765
VIII.	PRODUITS NON COURANTS			
	• Produits des cessions d'immobilisations			
	• Subventions d'équilibre			
	• Reprises sur subventions d'investissement			
	• Autres produits non courants			
• Reprises non courantes ; transferts de charges				
Total VIII				
IX.	CHARGES NON COURANTES			
	• Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées			
	• Subventions accordées			
	• Autres charges non courantes			
	• Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions			
Total IX				
X.	RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)		4 174	-6 795
XI.	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)		61 230	-183 560
XII.	IMPOTS SUR LES RESULTATS			
XIII.	RESULTAT NET (XI-XII)		61 230	-183 560
XIV.	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)		730 514	533 811
XV.	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)		669 284	717 371
XVI.	RESULTAT NET (total des produits-total des charges)		61 230	-183 560

Le résultat d'exploitation en 2020 est de 176 Mdhs en augmentation de 172 MDhs par rapport à 2019. Cette performance est expliquée par la remontée en régime de l'activité opérationnelle au niveau du port Tanger Med 2.

Note: L'autorité portuaire Tanger Med a mis en œuvre son plan de continuité d'activité et parallèlement pris les dispositions sanitaires nécessaires en conformité avec les recommandations du Ministère de la Santé et de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Toutefois, l'ensemble des services du port Tanger Med sont restés opérationnels, que ce soit la capitainerie, le pilotage, le remorquage ou le lamanage, pour assurer les escales maritimes dans les meilleures conditions.

Les activités portuaires se sont poursuivies normalement, notamment le trafic de conteneurs en import/ export et en transbordement, les flux de camions TIR en import/export, le trafic du urac liquide et solide.

ETAT DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

1. TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T.F.R)

		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT	
1	+	Ventes de Marchandises (en l'état)	-	-
2	-	Achats revendus de marchandises	-	-
I	=	MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT	-	-
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	356 979	-
3		Ventes de biens et services produits	356 979	-
4		Variation stocks produits	-	-
5		Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	-	-
III	-	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)	59 342	28 539
6		Achats consommés de matières et fournitures	47 047	16 794
7		Autres charges externes	12 295	11 744
IV	=	VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	297 638	-28 539
8	+	Subventions d'exploitation	-	-
9	-	Impôts et taxes	11	5
10	-	Charges de personnel	4 443	5 220
V	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	293 184	-33 763
		OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)	-	-
11	+	Autres produits d'exploitation	-	-
12	-	Autres charges d'exploitation	-	-
13	+	Reprises d'exploitation, transferts de charges	3 806	10 183
14	-	Dotations d'exploitation	293 541	15 807
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	3 449	-39 387
VII	+/-	RESULTAT FINANCIER	-180 214	44 341
VIII	=	RESULTAT COURANT	-176 765	4 954
IX	+/-	RESULTAT NON COURANT (+ ou -)	-6 795	-314
15	-	Impôts sur les résultats	-	241
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-183 560	4 399

2. CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT	
1		Résultat net de l'exercice	-	-
		Bénéfice +	-	4 399
		Perte -	-183 560	-
2	+	Dotations d'exploitation (1)	293 112	15 807
3	+	Dotations financières (1)	61 050	72 430
4	+	Dotations non courantes (1)	-	-
5	-	Reprises d'exploitation (2) (3)	-	-
6	-	Reprises financières (2)	72 430	74 263
7	-	Reprises non courantes (2) (3)	3 244	-
8	-	Produits des cessions d'immobilisation	-	-
9	+	Valeurs nettes d'amortiss. des immo. cédées	-	-
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	94 927	18 374
10		Distributions de bénéfices	-	-
II		AUTOFINANCEMENT	94 927	18 374

TABLEAU DE FINANCEMENT

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

EN MILLIERS DE DHS

I. Synthèse des masses du bilan

MASSES	EXERCICE A	EXERCICE PRÉCÉDENT B	VARIATIONS (A-B)	
			Emplois C	Ressources D
1 Financement Permanent	12 686 673	12 556 356	-	130 318
2 Moins actif immobilisé	12 491 519	12 683 138	-	191 619
3 = Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	195 154	-126 783	-	321 937
4 Actif circulant	284 088	283 549	539	-
5 Moins passif circulant	220 950	434 170	213 220	-
6 = Besoin de Financement global (4-5) (B)	63 138	-150 621	213 759	-
7 TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B	132 016	23 838	108 177	-

II. Emplois et ressources

I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
* AUTOFINANCEMENT (A)	-	309 068	-	94 927
+ Capacité d'autofinancement	-	309 068	-	94 927
- Distributions de bénéfices	-	-	-	-
* CESSIONS ET REDUCTIONS	-	-	-	-
D'IMMOBILISATIONS (B)	-	-	-	-
+ Cessions d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
+ Cessions d'immobilisations corporelles	-	-	-	-
+ Cessions d'immobilisations financières	-	-	-	-
+ récupérations sur créances immobilisées	-	-	-	-
* AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)	-	-	-	38 231
+ Augmentation du capital, apports	-	-	-	-
+ Subventions d'investissement	-	-	-	38 231
AUGMENTATION DES DETTES	-	-	-	-
DE FINANCEMENT (D)	-	434 988	-	458 668
(nettes de primes de remboursement)	-	-	-	-
TOTAL RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)	-	744 055	-	591 825
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)	-	-	-	-
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS	-	-	-	-
D'IMMOBILISATIONS (E)	165 454	-	620 752	-
+ Acquisitions d'immobilisations incorpor.	-	-	58	-
+ Acquisitions d'immobilisation corporelles	165 454	-	620 694	-
+ Acquisitions d'immobilisation financières	-	-	-	-
+ Augmentation des créances immob.	-	-	-	-
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)	-	-	-	-
* REMBOURSEMENTS DES DETTES	256 664	-	249 616	-
DE FINANCEMENT (G)	-	-	-	-
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	-	-	10 000	-
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	422 119	-	880 369	-
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	213 759	-	-	277 055
IV VARIATION DE LA TRESORERIE	108 177	-	-	11 488
TOTAL GENERAL	744 055	744 055	880 369	880 369

Décomposition par échéance du solde des factures fournisseurs

	Montant des dettes Fournisseurs	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues moins de 30 jours	Montant des dettes échues entre 31 jours et 60 jours	Montant des dettes échues entre 61 jours et 90 jours	Montant des dettes échues plus de 90 jours
31/12/2020	53 268	45 876	525	2621	966	3279
31/12/2019	288 418	284 143	219	216	95	3 744

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES
EN MILLIERS DE DHS

MONTANT BRUT DEBUT EX	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
	Acquisition	Prod par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	56 454	-	-	-	2 521	-	86 061
• Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	0
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	88 582	-	-	-	2 521	-	86 061
• Primes de remboursement obligations	-	-	-	-	-	-	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	77 345	-	-	-	-	-	253
• Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	0
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	253	-	-	-	-	-	253
• Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	0
• Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 632 294	165 454	-	29 997	-	-	12 978 893
• Terrains	-	-	-	-	-	-	0
• Constructions	10 882 255	-	-	-	-	-	10 882 255
• Installations techniques, matériel et outillage	7 502	-	-	29 997	-	-	37 499
• Matériel de transport	-	-	-	-	-	-	0
• Mobilier, matériel de bureau et aménagement	696	31	-	-	-	-	727
• Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	0
• Immobilisations corporelles en cours	1 922 985	165 423	-	-	-	-	2 058 411
TOTAL GENERAL	9 766 093	165 454	-	29 997	2 521	-	13 065 207

TABLEAU DES PROVISIONS
EN MILLIERS DE DHS

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	-	-	-	-	-	-	-	-
2. Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Provisions durables pour risques et charges	61 050	-	-	16 116	-	61 050	-	16 116
SOUS TOTAL (A)	61 050	-	-	16 116	-	61 050	-	16 116
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	429	-	-	-	-	113	-	316
5. Autres Provisions pour risques et charges	9 080	-	92	-8 660	-	420	-	92
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	9 509	-	92	-8 660	-	533	-	408
TOTAL (A + B)	70 558	-	92	7 456	-	61 582	-	16 524

TABLEAU DES CREANCES
EN MILLIERS DE DHS

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Org- Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	44 774	44 774	-	-	-	44 774	-	-
• Prêts immobilisés	-	-	-	-	-	-	-	-
• Autres créances financières	44 774	44 774	-	-	-	44 774	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	154 313	6 580	147 733	-	120 516	4 247	-	-
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	9 459	-	9 459	-	-	-	-	-
• Clients et comptes rattachés	135 971	-	135 971	-	135 971	-	-	-
• Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-
• Etat	5 883	5 883	-	-	-	5 883	-	-
• Compte d'associés	-	-	-	-	-	-	-	-
• Autres débiteurs	1 359	697	662	-	-	-	-	-
• Comptes de régularisation-actif	1 640	-	1 640	-	-	-	-	-

TABLEAU DES DETTES
EN MILLIERS DE DHS

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et org.Pub	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	7 607 868	7 351 348	256 519	-	-	-	-	-
• Emprunts obligataires	3 775 000	3 775 000	-	-	-	-	-	-
• Autres dettes de financières	3 832 868	3 576 348	256 519	-	3 832 868	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT	220 263	1 222	219 042	-	13 326	219	-	-
• Fournisseurs et comptes rattachés	53 268	1 222	52 046	-	8 434	-	-	-
• Clients crédateurs, avances et acomptes	2 666	-	2 666	-	-	-	-	-
• Personnel	560	-	560	-	-	-	-	-
• Organismes sociaux	40	-	40	-	-	-	-	-
• Etat	219	-	219	-	-	219	-	-
• Compte d'associés	-	-	-	-	-	-	-	-
• Autres créanciers	4 400	-	4 400	-	-	-	-	-
• Comptes de régularisation - Passif	159 111	-	159 111	-	4 892	-	-	-

ENGAGEMENTS
EN MILLIERS DE DHS

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent	ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
• Avals et cautions	-	-	• Avals et cautions	726 223	246 128
• Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires	-	-	• Autres engagements reçus	7 757 411	8 975 000
TOTAL (1)	-	-	TOTAL	8 483 633	9 221 128

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées.....

AVIS DE REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société Tanger Med 2 par abréviation « TM2 », Société Anonyme, au capital de 5.100.300.000,00 Dirhams convertibles, ayant son siège à la Zone Franche de Ksar El Majaz, Oued R'Mel, Commune Anjra route de Fnideq – Tanger, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, qui se tiendra le 31 Mars 2021 à 11 heures au bureau de TMSA, Route de Rabat à Tanger, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités de la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires.
2. Présentation de l'activité de l'exercice 2020 et examen du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.
3. Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2020 et sur les conventions visées à l'article 56 loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telles que modifiée et complétée.
4. Approbation des conventions réglementées conformément à l'article 56 et suivant de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.
5. Approbation des comptes de l'exercice annuel clos le 31 Décembre 2020.
6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
7. Affectation du résultat de l'exercice 2020.
8. Désignation du commissaire aux comptes
9. Questions diverses.

Tout actionnaire remplissant les conditions prévues par la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, a la faculté de requérir l'inscription d'un ou plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour.

La demande d'inscription de ces projets de résolutions doit être adressée au siège social par lettre recommandée avec accusé de réception 20 jours au moins avant la date de la tenue de l'Assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROJETS DE RESOLUTION

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et la considère valable dans tous ses effets.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice faisant apparaître un résultat net bénéficiaire de 61 230 461,87 Dirhams.

L'Assemblée Générale donne, en conséquence, aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et définitif de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter le résultat net bénéficiaire de l'exercice 2020 comme suit :

• Bénéfice net comptable :	61 230 461,87 DHS
• Déduction des pertes antérieures :	-389 949 816,54 DHS
• Réserve légale :	0 DHS
• Solde :	-328 719 354,67 DHS

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article 56 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate que la mission du commissaire aux comptes « DELOITTE » est arrivée à son terme et décide de nommer un commissaire aux comptes et déterminer sa rémunération annuelle pour la durée légale de (3) années 2021, 2022 et 2023

SIXIÈME RÉSOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir toutes formalités prévues par la loi.

Mandats des membres du Conseil d'Administration de TM2

Dans les conditions prévues par l'article 142 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée

Membres du Conseil d'Administration	Début du mandat	Fin du mandat	Mandats des membres du conseil d'Administration dans d'autres conseils
Fouad BRINI Président du Conseil d'Administration représentant TMPA Actionnaire Président Directeur Général représentant TMSA Participations Actionnaire	2019	2024	Mandats exercés dans les conseils de : TMSA, TMPA, TMZ, TAC, TOS, TFZ, NWM, TMSA Participations, SAPT.
Dounia BEN ABBES TAARJI Président du Directoire du Fonds Hassan II pour le Développement Économique et Social. Administrateur représentant Fonds Hassan II Actionnaire	2019	2024	Mandats exercés dans les conseils de : TMSA, Tanger Med 2, NWM, Société de Développement de la lagune de MARCHICA MED, MASEN, SIE, ADM, société Casablanca Transport, Société Ithmar Al Mawarid, SONADAC, MASCIR, Holding Al OMRANE, Royale Air Maroc, BMCI, Marrocan Hospitality Company, sté La Mamounia S.A, sté Foncière de La lagune S.A, sté Foncière CMC, sté Alliances Développement Immobilière, sté palais jamai, sté de gestion de l'hotel de michlifen Ifran S.A.
Abderrahmane SEMMAR Directeur des Entreprises Publiques, Administrateur représentant l'Etat Actionnaire	2019	2024	Mandats exercés dans les conseils de : TMPA, TMSA Participations NWM, TMZ, TAC, TOS, TFZ, Al Barid Bank, Crédit Agricole du Maroc, CGI, Foncière UIR, FIPAR –Holding, IAM, SAPT, SGPTV, SNED, SNRT, STAVOM, STRS, SODEA, SOGETA Société de Développement de la lagune de MARCHICA MED, MASEN, SIE, société Casablanca Transport, Société Ithmar Al Mawarid, SONADAC, Holding Al OMRANE, Royale Air Maroc.
Khalid ZIANE Directeur Général de Fipar-holding Administrateur représentant Fipar-holding Actionnaire	2019	2024	Mandats d'Administrateur : TMPA, CDG Invest, CIMENTS DU MAROC, CMVT INTERNATIONAL, TCM, MEDI1 TV, MEDI TELECOM, LYDEC, AFRIQUIA SMDC, CROWN PACKAGING MAROC, FONDATION CDG, JORF FERTILIZERS COMPANY V, AFMA, DOMAINES ZNIBER, SCE CHEMICALS , Orange Mobile Money Maroc , Huqool, Fondation Ahly
Khalid CHERKAOUI Secrétaire Général du Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau	2019	2024	Mandats exercés dans les conseils de : TMPA, NWM, SNED, Société d'Exploitation des Ports (SODEP / Marsa Maroc), SNTL, ADM, LPEE, CID, ONCF, AMDL, ANP
Mehdi TAZI RIFFI Président du Conseil d'Administration de TM2 Président du Directoire représentant TMSA Actionnaire	2019	2024	Mandats exercés dans les conseils de : TMSA, TMPA, MED-HUB, TMZ, TAC, TOS, TFZ, NWM, TMSA Participations, TMU, TMI, TME, NOVEC Maritimes, CIRES TECHNOLOGIES, CTHZF
Younes ALADLOUNI Directeur Investissement Fipar-Holding	2019	2024	Mandats exercés dans les conseils de : Lydec

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX



47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca

Deloitte.

Boulevard Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 –
3ème étage- La Marina – Casablanca
Maroc

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2020

Aux Actionnaires de la société
TANGER MED 2 S.A
Zone Franche Ksar El Majaz Oued R'Mel
Commune Anjra, Route de Fnideq
Tanger

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société TANGER MED II S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 4 913 146 335,68 MAD dont un bénéfice net de 61 230 461,87 MAD.

Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 16 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TANGER MED II S.A au 31 décembre 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans

leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clef identifiée	Notre réponse
<p><i>Reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux redevances variables de concession des activités de conception, construction, exploitation du terminal conteneurs ; aux droits nautiques et droits de port sur navires ; et aux droits de port sur marchandises</i></p> <p>En application des termes des documents de concession, TM2 concède au concessionnaire, le droit d'effectuer les opérations de conception, de financement, de réalisation et de mise en service du terminal à conteneurs à l'intérieur du périmètre de la concession, en contrepartie d'une redevance variable et fixe. La redevance variable est facturée en fonction du volume d'activité cumulé durant l'exercice.</p> <p>Les droits de port sur navires et les droits nautiques sont facturés pour tout navire franchissant les limites administratives du port.</p> <p>Les droits de port sur marchandises sont applicables aux conteneurs et font l'objet d'une facturation à l'unité EVP (équivalent vingt pieds) par type d'opération.</p> <p>En raison de leurs contributions dans le chiffre d'affaires total de la société et de leurs modalités de détermination, ces redevances et droits sont considérés comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif à la facturation des redevances de concessions, à la gestion des escales et aux droits de port ; • Tester les activités de contrôles clés mises en place par la direction pour fiabiliser les données utilisées pour la détermination des redevances et droits ; • Tester par sondage les modalités clés déterminant les redevances et droits et leurs calculs.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable

de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 17 mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON


FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
International
47 Rue Allal Bey Abdellah - Casablanca
Tél: 05 22 54 48 00 Fax: 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT


DELOITTE AUDIT
M. Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Ivoire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Sakina Bensouda-Korachi
Associée

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES



47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina - Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
TANGER MED 2 S.A
*Zone Franche Ksar El Majaz Oued R'mel
Commune Anjra, Route de Fnideq
Tanger*

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DI 1^{ER} JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2020.

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessous, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues

1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2020 :

1.1. Conventions de prestations de services conclue entre les sociétés TM2 et TMPA

- **Administrateurs communs** : Fond Hassan II, Etat, TMSA, FIPAR Holding
- **Nature et objet de la convention** : Convention de prestations de services
 - Prestations de services de capitainerie et de pilotage.
 - Prestations de Facility management.
 - Réalisation des Prestations de Services
 - **Modalités de la convention**
Les Prestations de services de capitainerie et de pilotage et prestations de gestion sont refacturées avec une marge de 5% et 1% pour les Prestations de Facility management.
- **Date de la convention** : 01 Janvier 2020
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2020** : KMAD 49.120 (HT)
- **Montant des décaissements reçus au cours de l'exercice 2020** : KMAD 38.538 (HT)

2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice :

2.1. Convention conclue entre TM2 et TMU relative à la gestion des services de distribution d'eau et d'électricité et assainissement solide et hygiène au sein du complexe portuaire Tanger Med2 :

- **Administrateurs communs** : TMSA Participations
- **Nature de la convention** : la convention définit les conditions et modalités dans lesquelles TM2 confie à titre exclusif à TMU la gestion des services relatifs à l'exploitation du réseau d'eau, d'électricité et d'assainissement liquide, ainsi que la distribution d'eau et d'électricité.
- **Modalités de la convention** : En contrepartie du droit de réaliser les prestations objet de cette convention, TMU versera à TM2 36% du chiffre d'affaires réalisé. Date de prise d'effet : le 1^{er} Janvier 2019.
- **Montant des produits comptabilisés hors taxes au titre de l'exercice 2020** : KMAD 27.599 (HT)
- **Montant des encaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 28.086 (HT).

2.2. Convention conclue entre TM2 et TMPA relative à la prestation de support :

- **Administrateurs communs :** Fond Hassan II, Etat, TMSA, FIPAR Holding
- **Nature et objet de la convention :** Convention de prestations de services.
- **Modalités de la convention :** Refacturation des charges supportées par TMPA relatives à la capitainerie, pilotage et à la maintenance.
- **Date de la convention :** 23 Mars 2012.Avenant n°1 le 01 janvier 2018
- **Montant des charges comptabilisées hors taxes au titre de l'exercice 2020 :** Néant
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 13.540(HT).

2.3. Convention conclue entre les sociétés TM2SA et la société TMSA:

- **Administrateurs communs :** Fond Hassan II, l'Etat,

2.3.1. Convention relative au management fees :

- **Nature et objet de la convention :** La Convention a pour objet de définir les prestations rendues par TMSA au profit de TM2 et de déterminer les conditions et modalités, de la facturation des managements fées ;
- **Modalités essentielles :** Convention avec effet au 1^{er} janvier 2013, les managements Fées facturés se composent d'une rémunération annuelle variable représentant 3 % du chiffre d'affaire de TM2, et d'une rémunération fixe annuelle.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020 :** KMAD16.836 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 20.130 (HT).

2.3.2. Convention conclue entre TM2 et TMSA relative à la gestion financière de l'assiette foncière de TM2 :

- **Nature et objet de la convention :** la prise en charge de la procédure d'expropriation et d'apurement de l'assiette foncière de TM2.
- **Modalités essentielles :** la refacturation de la prise en charge de la procédure d'expropriation et d'apurement de l'assiette foncière de TM2.
- **Date de prise d'effet :** le 1^{er} Janvier 2012 pour une durée indéterminée.
- **Montant comptabilisé hors taxes au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 657. (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** Néant.

2.3.3. Convention conclue entre TM2 et TMSA relative aux travaux de renforcement de puissance pour l'alimentation électrique du port TM2 :

- **Nature et objet de la convention :** Convention relative aux travaux de renforcement de puissance pour l'alimentation électrique du port TM2.
- **Les modalités essentielles :** Refacturation mensuelle des travaux supportés par TMSA pour le compte de TM2.
- **Date de prise d'effet :** Date d'effet 01 Août 2017.

Cette convention n'a pas produit d'effet courant cet exercice

2.4. Convention conclue entre les sociétés TM2SA et la société TME:

- **Administrateurs communs :** TMSA.

2.4.1. Convention conclue entre TM2 et TME relative à l'assistance de maîtrise d'œuvre du projet TM2 :

- **Nature et objet de la convention :** l'assistance à maîtrise d'œuvre du projet TM2.
- **Modalités essentielles :** Convention conclue le 2 janvier 2009 avec TMPA, Avenant de transfert à TM2 à partir de janvier 2010
- **Montant de l'immobilisation comptabilisée hors taxes au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 11.645 (H.T)

- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 14.708 (HT).

2.4.2. Convention avec Tanger Med Engineering relative à l'étude de la plateforme littorale à l'ouest de TM2.

- **Nature et objet de la convention** : l'étude de la plateforme littorale à l'ouest du port Tanger Med 2
- **Modalités de la convention** : le montant de la convention est de KMAD 500
- **Date de prise d'effet** : le 01 Janvier 2018 pour une durée de 12 mois.

Cette convention n'a pas produit d'effet courant cet exercice

Casablanca, le 17 mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON


FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 08 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT


DELOITTE AUDIT
M. Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Itoure 2, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Sakina Bensouda-Korachi
Associée

ETAT DES HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	DELOITTE						FIDAROC					
	Montant Année			Pourcentage/année			Montant Année			Pourcentage/année		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018
COMMISSARIAT AUX COMPTES, CERTIFICATION, EXAMEN DES COMPTES INDIVIDUELS ET CONSOLIDÉS												
EMETTEUR	70 000	70 000	70 000	100%	100%	100%	140 000	70 000	70 000	100%	100%	100%
FILIALES												
AUTRES DILIGENCES ET PRESTATIONS DIRECTEMENT LIÉES À LA MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES												
EMETTEUR	70 000	70 000	70 000				140 000	70 000	70 000			
FILIALES												
SOUS.TOTAL												
AUTRES PRESTATIONS RENDUES												
AUTRES												
SOUS.TOTAL	-	-	-				-	-	-			
TOTAL	70 000	70 000	70 000	100%	100%	100%	140 000	70 000	70 000	100%	100%	100%

RAPPORT ESG

Rapport RSE 2020 disponible pour téléchargement sur le site web www.tangermed.ma

LISTE DES COMMUNICATIONS FINANCIERES

- **Indicateurs du premier trimestre 2020**
- **Indicateurs du premier trimestre 2020**
- **Indicateurs du deuxième trimestre 2020**
- **Indicateurs du troisième trimestre 2020**
- **Indicateurs du quatrième trimestre 2020**
- **Communication de la clôture des comptes du premier semestre 2020**
- **Communication de l'arrêté des comptes annuels de l'exercice 2020**



www.tangermed.ma